INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES (ISPJ)

ÉVALUATION POUR 1985-1986

L'éducation des adultes, la maîtrise de son avenir

Québec

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES (ISPJ)

ÉVALUATION POUR 1985-1986

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
Direction générale de l'enseignement collégial
Service de formation aux adultes

AVERTISSEMENT

L'emploi du genre masculin dans cette publication indique à la fois le féminin et le masculin. Il ne faudrait pas y voir un préjudice quelconque

© Gouvernement du Québec 1987

Dépôt légal: quatrième trimestre, 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN: 2-550-16916-6

Rapport d'évaluation sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes au collégial

Collaboration et rédaction: Monsieur Michel Lemay
Cégep de Rosemont

Collaboration: Les responsables de l'Insertion sociale et professionnelle des jeunes des collèges

Les participants et participantes au programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Mesdames Christiane Martin, Denise Lemay et Murielle Framand ont collaboré à l'entrée des données, à leur contrôle ainsi qu'à la dactylographie du texte

Direction générale de
l'enseignement collégial

Service de formation
aux adultes

OCTOBRE 1987

PRÉSENTATION

En 1986, le Service de formation aux adultes de la Direction générale de l'enseignement collégial, confiait au cégep de Rosemont le mandat de réaliser une étude sur le programme d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes introduit dans le réseau collégial du Québec.

Cette étude a été réalisée par monsieur Michel Lemay du service de l'éducation des adultes du collège précité. Nous désirons remercier monsieur Lemay pour cette importante contribution ainsi que ceux et celles qui ont participé à cette production.

Le premier volet de cette étude a porté sur les activités réalisées en 1986 dans 29 collèges. Les résultats sont contenus dans la première partie intitulée: Les interventions de 1985-1986. La deuxième partie intitulée: Lettres de Marie et de Pierre, description de deux interventions s'attarde plus longuement à décrire deux interventions qui ont été offertes dans plus d'un collège. Par ailleurs, une opération de relance a été menée auprès des participants et participantes des trois dernières années pour cerner d'un peu plus près le rôle joué par le programme d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes; les résultats sont présentés dans la troisième partie intitulée: Relance auprès des participants: 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986.

À la fin de ces travaux, qui constituent autant de réflecteurs aidant à mieux saisir la réalité du programme Insertion sociale et professionnelle des jeunes à l'enseignement collégial, l'auteur a cru bon d'opérer un virage de 180 degrés pour jeter un regard sur l'avenir. Il livre donc dans la quatrième partie ses principales réflexions de fin de mandat à l'intention des différents responsables en espérant qu'elles leur seront utiles.

Bonne lecture.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION .....

PREMIÈRE PARTIE: LES INTERVENTIONS DE 1985-1986

CHAPITRE PREMIER: LE CADRE DE L'ÉTUDE 1

1.1 Les objectifs de l'étude 1

1.2 La méthodologie utilisée 1

1.3 La présentation des résultats : une typologie 2

CHAPITRE 2: LES PROJETS 1985-1986 4

2.1 La synthèse des projets de 1985-1986 4

2.2 L'évolution des trois années du programme 10

2.3 L'année 1985-1986 vue d'une perspective régionale 10

CHAPITRE 3: LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 12

3.1 Les répondants 12

3.2 L'étape de mise en place 12

3.2.1 Le choix de l'intervention 12
3.2.2 L'encadrement de l'intervention 14
3.2.3 Le recrutement des participants 15
3.2.4 Les conditions d'admission et la sélection 17
3.2.5 Les mécanismes d'accueil 18
3.2.6 Le choix des intervenants 18

Page

3.3 LA RÉALISATION DE L'INTERVENTION 19

3.3.1 Le profil des participants 19
3.3.2 La situation financière des participantes 20
3.3.3 Les abandons et leurs causes 21
3.3.4 L'existence de matériel pédagogique particulier 23
3.3.5 L'utilisation d'équipement ou de matériel spécialisé 23
3.3.6 L'encadrement des participants et des intervenants .. 23
3.3.7 Les formes de reconnaissance 25
3.3.8 Le suivi après les activités de formation 26
3.3.9 Le caractère différencié de l'activité 27

3.4 LE CADRE BUDGÉTAIRE DE L'INTERVENTION 28

3.5 LES RÉSULTATS 30

3.5.1 L'atteinte des objectifs selon les répondants 30
3.5.2 Les résultats obtenus 31

3.6 LES COLLABORATIONS VÉCUES 32

3.6.1 Les collaborations entre collèges 32
3.6.2 Les collaborations avec les entreprises 33
3.6.3 Les collaborations avec d'autres organismes 34

3.7 LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES 34

CHAPITRE 4: LES RECOMMANDATIONS DES RESPONSABLES LOCAUX 35

CONCLUSION 36

PAGE

DEUXIÈME PARTIE: DESCRIPTION DE DEUX INTERVENTIONS

Lettres de Pierre à Daniel 39

Lettres de Marie à Denise 42

TROISIÈME PARTIE: RELANCE AUPRÈS DES PARTICIPANTS 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986

1- LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE 52

1.1 Les répondants 52

1.2 Les répondants selon le type d'activités et l'année de réalisation 54

2. LES RÉSULTATS 55

2.1 Les abandons et les causes exprimées 55

2.2 La situation des répondants au début de leur participation à l'activité et leur situation réelle 56

2.3 La perception qu'ont les répondants de l'amélioration de leur situation et du rôle joué par l'activité Insertion sociale et professionnelle des jeunes 59

2.4 Évaluation de l'activité par les répondants 60

CONCLUSION 62

PAGE

QUATRIÈME PARTIE: Un regard sur l'avenir

1 Les effets, les rétombées des interventions: des résultats très positifs 64

2 Le cadre général du programme 64

3 Le cadre budgétaire des interventions 65

4 Le cadre pédagogique des interventions 66

5 Le cadre financier des participants 67

CONCLUSION 68

LISTE DES ANNEXES 69

PREMIÈRE PARTIE

LES INTERVENTIONS DE 1985-1986

CHAPITRE PREMIER

LE CADRE DE L'ÉTUDE

1.1 LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Au moment d'entreprendre la lecture des interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes réalisées en 1985-1986, nous avons déterminé cinq aspects à privilégier:

1) connaître plus précisément le vécu au moment de la mise en place du programme: définition du type d'intervention, recrutement et publicité, conditions d'admission et sélection, mécanisme d'accueil, etc.;

2) explorer divers aspects vécus au moment de la réalisation du programme: qui est inscrit, qui abandonne et pourquoi, les conditions financières des participants, l'encadrement des intervenants et des participants, le type de reconnaissance, le budget alloué, etc.;

3) dans le cadre de l'intervention, connaître les collaborations vécues entre collèges, avec l'entreprise et avec d'autres partenaires;

4) explorer les résultats obtenus à la fin de l'activité en terme d'insertion, mais, également, en terme d'effets de retombées dans l'établissement d'enseignement;

5) solliciter les recommandations des porteurs du dossier pour l'avenir du programme.

1.2 LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Pour pouvoir décrire la réalité Insertion sociale et professionnelle des jeunes dans le réseau collégial en privilégiant les cinq aspects mentionnés, nous avons construit un questionnaire comportant cinq parties et totalisant 42 questions dont copie est présentée dans l'annexe 1.

Le questionnaire est généralement de type fermé; il comporte par ailleurs plusieurs sections ouvertes pour faciliter l'introduction de toutes les nuances que le répondant souhaiterait exprimer, compte tenu de la diversité des expériences vécues. Le répondant est la personne responsable dans le cégep du programme Insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le questionnaire a été prétesté auprès de deux responsables, puis corrigé et expédié, le 22 mai 1986, aux 29 collèges participants.

Une relance téléphonique a été effectuée dans la semaine du 9 juin 1986. Les questionnaires ont été retournés entre le 9 juin et le 8 septembre 1986. Environ la moitié des questionnaires ont fait l'objet d'une demande supplémentaire d'information par téléphone auprès du répondant afin de préciser, compléter ou interpréter certains aspects des réponses transmises.

La présente partie vous rend compte de l'ensemble des résultats découlant de cette opération.

Par ailleurs, nous avons convenu de l'intérêt de décrire plus à fond la réalité de deux interventions offertes dans plus d'un établissement. La description de ces deux cas fait l'objet de la deuxième partie du rapport.

Nous nous permettons ici de souligner qu'à l'occasion d'une prochaine lecture des interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes, il serait souhaitable de planifier l'opération du mois d'août au mois de novembre plutôt que de mai à septembre, et ce, pour deux raisons. D'abord 27 p. 100 des groupes terminaient leur activité dans la seconde moitié du mois de juin; ainsi, certaines sections du questionnaire n'ont pas été remplies, faute d'information. Ensuite, le ralentissement estival combiné avec l'intensité des activités de démarrage de la session du mois d'août font de cette période un temps inopportun pour solliciter la participation des établissements d'enseignement.

1.3 LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS: UNE TYPOLOGIE

Tout au long du rapport, les résultats sont présentés en les groupant par types d'activités. Pour classer les interventions, nous avons utilisé la typologie mise au point par France Picard dans l'évaluation des activités de 1984-1985. Ainsi, les diverses interventions ont été groupées en cinq types.

Premier type: Formation et insertion psychosociales

Cette catégorie, empruntée directement à la typologie de Daniel Campeau, comprend les projets axés sur une démarche d'orientation, sur l'orientation professionnelle, sur le développement affectif et social de l'individu ou sur les activités à caractère communautaire.

Deuxième type: Formation professionnelle dans un secteur d'importance nationale ou régionale

Cette catégorie englobe les projets de formation professionnelle liée à la haute technologie. Ces projets comportent également diverses activités d'insertion sociale et professionnelle (exemple : ateliers sur la communication et les relations interpersonnelles, cours de méthodologie du travail intellectuel, visites dans les entreprises, sessions de méthode de recherche d'emploi, etc.). Dans certains cas, on y trouve des projets de formation élaborés selon la spécificité du marché régional de l'emploi.

Troisième type: Création de son entreprise

Cette catégorie met l'accent sur une des solutions possibles relativement au problème du chômage, soit la création de son propre emploi par la mise sur pied d'une entreprise. Ces projets contiennent les activités suivantes: cours théoriques, travaux pratiques, visites dans les PME, rencontres avec des entrepreneurs, etc.

Quatrième type: Actualisation et insertion professionnelle

Cette catégorie groupe les projets s'adressant aux jeunes diplômés qui n'ont pu intégrer le marché du travail. On y offre un complément de formation (stages et cours) visant à permettre à l'élève de trouver plus facilement du travail dans sa discipline d'études.

Cinquième type: Retour aux études

Cette catégorie comprend les projets qui préparent à un retour aux études collégiales. Ces projets mettront tantôt l'accent sur l'exploration des techniques physiques, tantôt sur la gratuité scolaire ou sur l'obtention de préalables nécessaires à l'admission à des programmes d'études collégiales. Il n'existait pas de projets de ce type pour l'année 1985-1986.

CHAPITRE 2

LES PROJETS 1985-1986

2.1 LA SYNTHÈSE DES PROJETS DE 1985-1986

En 1985-1986, des interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes se sont déroulées dans 29 collèges. Les tableaux 1 présentent une synthèse de ces projets.

Nous constatons que les interventions de types 1 et 2 offertes respectivement dans 13 et 15 collèges sont de loin les plus répandues. Par contre, les personnes rejointes se concentrent dans les activités de types 1, 2 et 3 où l'on trouve, dans l'ordre, 306, 296 et 234 participants. Quant à la durée, les activités de type 2, avec une moyenne de 822 heures, dépassent celles du type 3 qui durent 510 heures en moyenne; celles de types 1 et 4 sont significativement plus courtes avec des durées moyennes respectives de 188 et 191 heures. Le nombre moyen de participants par groupe est de 17,2 personnes, donc légèrement inférieur à la moyenne généralement rencontrée dans le réseau (aux alentours de 20 personnes par groupe). Cette moyenne se ventile ainsi: type 1 à 14 participants, type 2 à 20 personnes, type 3 à 29 personnes et type 4 à 8 personnes; la moyenne du type 3 est gonflée par deux groupes atteignant chacun près de 80 personnes; en éliminant cette particularité, elle se ramène à 13 personnes par groupe.

En bref:

29 collèges ont offert 30 programmes différents;

52 groupes ont accueilli 896 participants;

21 902 heures-groupe ont été réalisées;

410 708 heures-élève d'activités ont été financées.

TABLEAU 1 Synthèse des projets de 1985-1986

COLLÈGE (Région)	TITRE DU PROJET	NOM DES RESPONSABLES	DURÉE HEURES/ GROUPE	FIN DES ACTIVITES	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE DE PARTICIPANTS ADMIS	NOMBRE HEURES/ ELEVES
1. Formation et insertion psychosociales							
1.1 Gaspésie (01)	* Travail, mode d'emploi	Gilles Boudreault	225	06-86	1	10	2250
1.2 Matane (01)	* Travail, mode d'emploi	Perry Fournier	150	05-86	2	30	4500
1.3 Rimouski (01)	* Travail, mode d'emploi	Geneviève Daigneault	180	05-86	2	31	5580
1.4 Rivière-du-Loup (01)	* Travail, mode d'emploi (action communautaire)	Maria Pelletier	90	04-86	2	43	3870
1.5 Rivière-du-Loup (01)	* Travail, mode d'emploi (initiation aux nouvelles technologies)	André Morin	120	05-86	1	8	960
1.6 Alma (02)	* Travail, mode d'emploi	Normand Laprise	150	04-86	2	25	3750
1.7 Chicoutimi (02)	* Travail, mode d'emploi	Ginette Marchand	150	02-86	2	24	3600
1.8 Jonquière (02)	* Travail, mode d'emploi	Suzie Harvey et Danièle Beaudoin	150	06-86	4	51	7650
1.9 Saint-Félicien (02)	* Travail, mode d'emploi	Réal Bédard	150	11-86	1	9	1350
1.10 Joliette (06N)	* Autocréation d'emploi	François Laurier	405	06-86	1	16	6480
1.11 Lionel-Groulx (06N)	* Autocréation d'emploi	Ginette Lamarre-Cyr	405	06-86	1	17	6885
1.12 Saint-Jérôme (06N)	* Autocréation d'emploi	Patrice Savard	405	06-86	1	15	6075
1.13 L'Outaouais (07)	* Faire le point	Jean-R Vaillancourt	180	05-86	1	19	3420
1.14 Hauterive (09)	* Insertion sociale	Jacqueline Chouinard	210	05-86	1	9	1890
13 collèges - 6 programmes différents - 22 groupes - 307 participants admis - 58 260 heures/élève - 4 140 heures/groupe							

(*) Les projets ayant répondu au questionnaire et constituant les répondants inclus dans l'ensemble des résultats décrits dans la troisième partie.

TABLEAU 1 Synthèse des projets de 1985-1986

	COLLÈGE (Région)	TITRE DU PROJET	NOM DES RESPONSABLES	DURÉE HEURES/ GROUPE	FIN DES ACTIVITÉS	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE DE PARTICIPANTS ADMIS	NOMBRE HEURES/ ÉLÈVES
2. Formation professionnelle dans un secteur d'importance nationale ou régionale								
2.1	François-Xavier Garneau (03)	* Technicien en informatique	Guy Labrecque	1230	02-87	1	15	18450
2.2	Limoilou (03)	* Bureautique	Louise Godbout	1425	10-86	1	24	34200
2.3	Trois-Rivières (04)	* Rénov-Action	André Beaubien	495	06-86	1	15	7425
2.4	Ahuntsic (06M)	* Techniques de gestion industrielle	Jean Brabant	855	05-86	1	21	17955
2.5	André-Laurendeau (06M)	* Micro-informatique	Michel Sylvestre	895	05-86	1	21	18795
2.6	Dawson (06M)	* Gestion par micro-ordinateur	Barbara Mackenzie	625	02-86	1	19	11875
2.7	John-Abbott (06M)	* Technicien en gestion de l'énergie	Pierre O. Christin	850	05-86	1	29	24650
2.8	Montmorency (06M)	* Représentant au service de la PME	Éléna Galarneau	870	04-86	1	17	14790
2.9	Vanier (06M)	* Initiation au secrétariat	Habeeb Al-Ardroos	615	05-86	1	23	14145

TABLEAU 1 Synthèse des projets de 1985-1986

COLLÈGE (Région)	TITRE DU PROJET	NOM DES RESPONSABLES	DURÉE HEURES/ GROUPE	FIN DES ACTIVITÉS	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE DE PARTICIPANTS ADMIS	NOMBRE HEURES/ ÉLÈVES
2. Formation professionnelle dans un secteur d'importance nationale ou régionale							
2.10 Édouard-Montpetit (06S)	* Représentant en micro-informatique	Angèle Michel	975	07-86	1	25	24375
2.11 Granby (06S)	* Gestion informatisée et bureautique	Louise Marcia-Laporte	630	06-86	1	15	9450
2.12 Saint-Hyacinthe (06S)	* Formation au service des personnes âgées en institution	Jeanne Bouchard	690	04-86	1	21	14490
2.13 Saint-Jean-sur-Richelieu (06S)	* Administration et bureautique	Johanne Charland	522	06-86	1	14	7308
2.14 Sorel-Tracy (06S)	* L'informatique appliquée à la comptabilité	Jean-René Duhamel	765	10-86	1	16	12240
2.15 Valleyfield (06S)	* Bureautique et comptabilité	Marius Desponts	900	05-87	1	21	18900
15 collèges - 15 programmes différents - 15 groupes - 296 participants admis - 249 048 heures/élèves - 12 342 heures/groupe							

*) Les projets ayant répondu au questionnaire et constituant les répondants inclus dans l'ensemble des résultats décrits dans la troisième partie.

TABLEAU 1 Synthèse des projets de 1985-1986

COLLÈGE (Région)	TITRE DU PROJET	NOM DES RESPONSABLES	DURÉE HEURES/ GROUPE	FIN DES ACTIVITÉS	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE DE PARTICIPANTS ADMIS	NOMBRE HEURES/ ÉLÈVES
3. Création de son entreprise							
3.1 Chicoutimi (02)	Démarrage et auto-gestion d'une petite entreprise	André Gagnon	600	01-87	1	15	9000
3.2 La Pocatière (03)	* Initiation à l'entrepreneurship	Gilles Lagacé	300	04-86	2	156	46800
3.3 Limoilou (03)	* Entrepreneurship	Clément Drouin	660	10-86	2	19	12540
3.4 Rosemont (06M)	* Démarrage et auto-gestion d'une petite entreprise	Gabrielle Théroux	600	04-86	1	13	7800
3.5 Rosemont (06M)	La sélection d'un produit	Gabrielle Théroux	60	06-86	1	15	900
3.6 Valleyfield (06S)	Créateurs d'entreprises	Yves McSween	900	11-86	1	16	14400
5 collèges - 4 programmes différents - 8 groupes - 234 participants admis - 91 440 heures/élève - 4 080 heures/groupe							

*) Les projets ayant répondu au questionnaire et constituant les répondants inclus dans l'ensemble des résultats décrits dans la troisième partie

TABLEAU 1 Synthèse des projets de 1985-1986

COLLÈGE (Région)	TITRE DU PROJET	NOM DES RESPONSABLES	DURÉE HEURES/ GROUPE	FIN DES ACTIVITES	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE DE PARTICIPANTS ADMIS	NOMBRE HEURES/ ÉLÈVES
4. Actualisation et insertion professionnelle							
4.1 Gaspésie (01)	* Insertion des jeunes infirmiers et infirmières	Gilles Boudreault	120	06-86	2	12	1440
4.2 Gaspésie (01)	* Insertion des jeunes infirmiers et infirmières	Gilles Boudreault	225	06-86	2	22	4950
4.3 Gaspésie (01)	* Insertion des jeunes infirmiers et infirmières	Gilles Boudreault	200	06-86	1	10	2000
4.4 Gaspésie (01)	* Insertion des jeunes infirmiers et infirmières	Gilles Boudreault	290	06-86	1	9	2610
4.5 Rimouski (01)	Insertion des infirmières	Jacques Jean	160	06-86	1	6	960
2 collèges - 5 programmes différents - 7 groupes - 59 participants admis - 11 960 heures/élève - 1 340 heures/groupe							

2.2 L'ÉVOLUTION DES TROIS ANNÉES DU PROGRAMME

L'ensemble des réalisations 1985-1986 montre une croissance par rapport aux années précédentes. Le tableau 2 indique que de plus en plus de collèges interviennent et que le nombre de groupes et de participants admis augmente sensiblement. Il est particulièrement frappant de constater une croissance d'environ 60 p. 100 du nombre de participants en 1985-1986. Les activités de formation et d'insertion psychosociales (type 1) ont connu une croissance importante, passant de 8 à 22 groupes. Il en est de même pour les activités de création d'entreprises (type 3).

TABLEAU 2

Évolution du programme ISPJ depuis trois ans selon le type d'activités

TYPE	ANNÉE 1983-1984		ANNÉE 1984-1985		ANNÉE 1985-1986	
	NOMBRE DE COLLÈGES	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE DE COLLÈGES	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE DE COLLÈGES	NOMBRE DE GROUPES
1	4	8	10	18	13	22
2	13	13	11	11	15	15
3	1	2	4	4	5	8
4	6	9	2	4	2	7
5	0	0	3	3	0	0
Tous les types	22	32	24	40	29	52
Total des admis	575		513		896	

2.3 L'ANNÉE 1985-1986 VUE D'UNE PERSPECTIVE RÉGIONALE

Le taux de participation des collèges au programme Insertion sociale et professionnelle des jeunes varie beaucoup d'une région à l'autre: dans les régions groupant au moins trois collèges sur leur territoire, le taux de participation varie de 25 p. 100 à 100 p. 100. Le tableau 3 trace un portrait d'ensemble. On y constate en plus que le type d'activités varie selon les régions. Les activités de type 1 se retrouvent d'abord dans les régions-ressources (01, 02, 6N, 07, 09) et celles du type 2 dans les centres (03, 04, 06M, 06S).

TABLEAU 3

Un coup d'oeil régional

RÉGION		TAUX DE PRÉSENTATION	TYPE D'ACTIVITÉS
Bas-Saint-Laurent -- Gaspésie	01	100 %	1,4
Saguenay -- Lac-Saint-Jean	02	100 %	1,3
Québec	03	43 %	2,3
Trois-Rivières	04	25 %	2
Estrie	05	0 %	
Montréal-Métro	06M	64 %	2,3
Montréal-Région Nord	06N	100 %	1
Montréal-Région Sud	06S	85 %	2,3
Outaouais	07	100 %	1
Abitibi-Témiscamingue	08	0 %	
Côte-Nord	09	50 %	1

CHAPITRE 3

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3.1 LES RÉPONDANTS

Les résultats de l'étude que nous vous présenterons dans les pages qui suivent portent sur l'ensemble des projets de 1985-1986, à quelques exceptions près. Le tableau 1 qui décrit tous les projets indique d'un astérisque (*) les projets inclus dans les résultats qui suivent: tous les projets de types 1 et 2, la moitié des projets de type 3 et la vaste majorité des projets de type 4. Les absences sont causées dans la totalité des cas par des dates de fin d'activités se situant en juin 1986 ou ultérieurement, rendant difficile, voire impossible, leur inclusion dans l'étude.

3.2 L'ÉTAPE DE MISE EN PLACE

Nous avons tenté de cerner les caractéristiques des interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes à l'étape de la mise en place de l'activité: il s'agit de l'ensemble des gestes préalables au démarrage effectif de l'activité.

3.2.1 Le choix de l'intervention

Pour tous les collèges en cause, à l'exception d'un seul offrant un certificat d'études collégiales (CEC), le programme d'activités élaboré dans le cadre Insertion sociale et professionnelle des jeunes constitue un **nouveau** programme offert localement. Dans certains cas, le programme offert en 1985-1986 est le même que celui de l'année précédente; mais à l'origine il constituait une réalité nouvelle pour le collège. Il ne faut pas en conclure que tous les programmes offerts ont été élaborés spécifiquement dans le cadre Insertion sociale et professionnelle des jeunes. C'est le cas dans les projets de types 1 et 3, mais, dans le cas des projets de types 2 et 4, il s'agit parfois de programmes existants plus ou moins remaniés.

Les origines des interventions reposent ou bien sur l'identification de besoins ou de difficultés vécues par les jeunes (57 p. 100), ou bien sur l'identification des besoins en main-d'oeuvre sur le plan régional ou national (49 p. 100), ou bien sur l'identification d'un secteur propre au collège ou identifié par le responsable (60 p. 100). Cependant, comme le montre le tableau 4, la détermination

de l'intervention repose sur des bases très différentes selon le type d'activités. Les types 1 et 3 reposent d'abord sur l'identification de besoins ou difficultés chez les jeunes, alors que les types 2 et 4 reposent surtout sur l'identification des besoins en main-d'oeuvre.

On peut constater, également au tableau 4, que l'identification des besoins des jeunes autant que des besoins en main-d'oeuvre ne repose pas systématiquement sur une enquête particulière mais plus souvent sur les perceptions des personnels du SEA. Ceci est particulièrement vrai pour les projets de types 1 et 2. Les projets de types 3 et 4 ont suscité des enquêtes extérieures au collège de manière plus systématique, soit dans 100 p. 100 et 66 p. 100 des cas.

Par ailleurs, la mise en place de l'intervention Insertion sociale et professionnelle des jeunes, une fois le type d'intervention identifié, a donné lieu à des consultations ou recherches pour en déterminer plus précisément le contenu, la méthode ou l'approche dans 83 p. 100 des cas.

Signalons que, dans deux régions (02 et 06N), les répondants nous ont indiqué l'existence d'une concertation régionale à cette étape d'identification de l'intervention.

TABLEAU 4
Les bases ayant servi à déterminer le type d'intervention

	L'ENSEMBLE	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4
À la suite de l'identification de besoins ou de difficultés chez les jeunes	57%	79 %	40 %	100 %	0 %
A donné lieu à une enquête auprès des jeunes ou d'intervenants-jeunesse	40 %	36 %	27 %	100 %	66 %
À la suite de l'identification de besoins en main-d'oeuvre	49 %	21 %	66 %	33 %	100 %
A donné lieu à une enquête d'intervenants-économiques	26 %	7 %	33 %	33 %	66 %
Identification d'un secteur propre au collège ou par le responsable	60 %	64 %	53 %	33 %	100 %
A donné lieu à des échanges au SEA	63 %	79 %	66 %	33 %	0 %

De l'avis des répondants, l'intervention s'articule autour d'une problématique régionale particulière dans 49 p. 100 des cas; par ailleurs, ils considèrent qu'elle s'articule autour d'une problématique particulière aux jeunes dans 63 p. 100 des cas. Le tableau 5 fournit les détails selon le type d'activités.

TABLEAU 5

L'articulation de l'intervention autour d'une problématique régionale ou particulière aux jeunes selon les répondants

	L'ENSEMBLE	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4
Problématique régionale	49%	50 %	33 %	66 %	100 %
Problématique particulière aux jeunes	63 %	71 %	53 %	33 %	100 %

3.2.2 L'encadrement de l'intervention

L'encadrement de l'intervention relève généralement d'un professionnel non-enseignant: dans 46 p. 100 des cas c'est un PNE permanent et dans 34 p. 100 un PNE contractuel. Un enseignant ou une enseignante assume cette responsabilité dans 17 p. 100 des cas.

Pour ce qui est de la charge de travail consacrée au dossier, le tableau 6 nous permet de constater que dans la majorité des cas, elle est inférieure à 2 jours/semaine et qu'elle atteint ou dépasse 3 jours/ semaine dans 20 p. 100 des cas.

TABLEAU 6

La charge affectée au dossier en nombre de jours/semaine selon le type d'activités

TYPE	DURÉE MOYENNE EN HEURES	MOINS DE 1	ENTRE 1 ET 2	ENTRE 2 ET 3	3	PLUS DE 3
1	215	43%	21%	14%	14%	7%
2	822	13%	40%	20%	13%	13%
3	520	33%	66%	0%	0%	0%
4	196	0%	0%	100%	0%	0%

3.2.3 Le recrutement des participants

Le recrutement des participants s'est effectué par des **moyens** variés. Le tableau 7 nous indique les plus utilisés ainsi que leur niveau d'efficacité établi par les répondants sur une échelle comportant trois points indiquant si le moyen utilisé est jugé très (1), moyennement (2) ou peu efficace (3).

Il ressort du tableau 7 que les Centres Travail Québec et les Centres d'Emploi du Canada sont de loin les moyens les plus utilisés mais en même temps ceux qui sont jugés les moins efficaces. Le journal local ou régional est très utilisé et reçoit la meilleure cote d'efficacité.

- **Pour la région 01,** le moyen utilisé fréquemment et jugé le plus efficace est la publicité dans les Centres Jeunesse; il faut rappeler que ce sont essentiellement des activités de type 1.

- **Pour la région 02,** le moyen le plus efficace fréquemment utilisé est le journal régional.

- **Pour la région 03,** aucun moyen ne perce parmi ceux identifiés: dépliant, journal local et national, radio, télévision.

- **Pour la région 06M,** c'est la même situation que la région 03, en excluant la radio et la télévision, avec une légère prépondérance pour le journal national.

- **Pour la région 06N,** le journal régional et le communiqué de presse sont les moyens à privilégier.

- **Pour la région 06S,** les divers moyens sont jugés équivalents comme moyennement efficaces.

Il faut signaler qu'à quelques reprises, un autre moyen a été privilégié et coté très efficace: le contact auprès des élèves décrocheurs.

Le journal national est utilisé et considéré efficace surtout pour les activités de type 2, ce qui n'est probablement pas étranger au fait qu'elles sont surtout offertes dans les régions de Montréal et de Québec. Les Centres Jeunesse sont presque inutilisés par les activités de type 2 et utilisés efficacement par les activités de type 1. Les activités de type 4 visant l'insertion de jeunes infirmiers et infirmières diplômés ont fait du recrutement en "circuit fermé" avec la collaboration des centres hospitaliers intéressés.

TABLEAU 7
Le taux d'utilisation en pourcentage (%) des moyens de recrutement et leur efficacité selon le type d'activité

MOYENS DE RECRUTEMENT	L'ENSEMBLE		TYPE 1		TYPE 2		TYPE 3		TYPE 4	
	TAUX	EFFICACITÉ	TAUX	EFFICACITÉ	TAUX	EFFICACITÉ	TAUX	EFFICACITÉ	TAUX	EFFICACITÉ
Dépliant	34	2,0	29	2,5	33	1,8	100	2,0	0	0
Journal national	43	1,9	21	2,3	66	1,6	66	3,0	0	0
Journal local ou régional	63	1,8	71	1,8	60	1,8	100	1,5	0	0
Radio, télévision	46	2,0	50	2,2	47	2,0	66	1,0	0	0
Communiqué de presse	34	2,0	36	1,6	33	2,6	66	2,0	0	0
Centre Travail Québec et Centre d'Emploi du Canada	80	2,4	86	2,5	87	2,2	100	2,5	0	0
Centre Jeunesse	37	1,9	57	1,8	13	1,5	100	2,5	0	0

À l'exception des activités du type 4, on constate un lien entre la **durée de la campagne d'information** et la durée du programme offert. Ainsi, la campagne d'information des activités de type 1 dure moins d'un mois dans 79 p. 100 des cas alors que pour le type 3 et le type 2, c'est le cas respectivement dans 66 p. 100 et 53 p. 100 des cas. Comme le montre le tableau 8, **le coût de la campagne** n'a pas de lien avec le nombre de personnes admises. Ainsi, pour les activités de type 1, 2 ou 3 ayant rejoint 306, 296 et 234 personnes, le montant dépensé pour la campagne d'information dépasse 1000 $ dans 14 p. 100 des cas de type 1, 47 p. 100 des cas de type 2 et 66 p. 100 des cas de type 3.

Les objectifs de recrutement ont été atteints dans 66 p. 100 des cas; cependant, une fois sur quatre, ce fut le cas à la suite d'une relance d'information. Parmi les neuf endroits qui n'ont pas atteint leurs objectifs de recrutement, trois citent les problèmes financiers des participants comme explication, deux le manque de collaboration avec les Centres d'emploi et deux, la difficulté de susciter la participation des jeunes.

TABLEAU 8
La durée et le coût de la campagne d'information

TYPE	DURÉE DU PROGRAMME EN HEURES	DURÉE DE LA CAMPAGNE		NOMBRE DE PARTICIPANTS ADMIS	COÛT DE LA CAMPAGNE	
		<1 mois	>1 mois		<1000 $	>1000 $
1	215	79 %	21 %	306	86 %	14 %
2	822	53 %	47 %	296	53 %	47 %
3	520	66 %	33 %	234	33 %	66 %
4	196	33 %	66 %	59	66 %	33 %

3.2.4 Les conditions d'admission et la sélection

Des exigences de type scolaire s'appliquent le plus souvent, soit dans 83 p. 100 des cas. Elles se retrouvent, comme le montre le tableau 9, dans toutes les activités de type 4, dans 93 p. 100 des activités de type 2 et dans 79 p. 100 des activités de type 1. Seules les activités de type 3 font exception, puisque aucun préalable ne s'applique, si ce n'est dans un collège qui exige un minimum de compétence théorique ou pratique relative au produit de l'entreprise à créer. La plupart des activités de type 3 posent d'ailleurs des exigences quant à l'expérience, ce qui n'est pas le cas pour les autres types d'activités.

TABLEAU 9
Le type d'exigences à l'admission

TYPE	SCOLAIRES	EXPÉRIENTIELLES	PSYCHO-SOCIALES	SOCIO-ECONOMIQUES
1	79 %	0 %	64 %	7 %
2	93 %	13 %	53 %	27 %
3	0 %	66 %	100 %	33 %
4	100 %	33 %	0 %	0 %
L'ensemble	83 %	14 %	57 %	17 %

Des exigences de type psychosocial sont appliquées dans 57 p. 100 des cas et on les trouve aussi bien dans les activités de type 1, 2 ou 3. Les exigences de type psychosocial se traduisent le plus souvent par "exprimer une bonne motivation, vouloir s'en sortir, vouloir s'engager, etc."

Lorsque des exigences scolaires sont appliquées, c'est la 5e secondaire ou l'équivalent qui est exigé dans 62 p. 100 des cas.

Une **sélection** s'est opérée dans 31 p. 100 des cas et, systématiquement, l'entrevue a permis de la réaliser. Le dossier scolaire est analysé pour les fins de la sélection dans 73 p. 100 des cas où elle s'opère et un questionnaire est utilisé dans 36 p. 100 des cas.

3.2.5 Les mécanismes d'accueil

La presque totalité des répondants (31 sur 35) indiquent que des mécanismes d'accueil des participants ont été mis en place. Cependant, si l'on exclut les mécanismes qui relèvent plus de l'étape du recrutement, ceux qui sont en fait des mécanismes d'encadrement prévus pendant la formation, ou encore ceux qui ne sont que des gestes habituels d'ouverture de dossier et d'information individuelle, on constate que des mécanismes d'accueil particuliers ne sont mis en place que dans la moitié des cas, guère plus.

3.2.6 Le choix des intervenants

Le choix des intervenants reposait sur des exigences ou des critères particuliers dans près de 90 p. 100 des cas. À la lecture des critères déterminés, nous avons exclu toutes les exigences qui nous paraissaient normales et non particulières, telles "qualité andragogique, capacité d'adaptation, capable de motiver, compétence dans le domaine, capable de travailler en équipe, disponibilité, intéressé par le programme, etc." À la suite de cet exercice, il ne restait qu'un peu moins de la moitié des projets qui avaient exprimé des exigences particulières. Dans la moitié des cas, les exigences portent sur une expérience d'intervention auprès des jeunes décrocheurs ou des jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage: c'est le cas surtout dans les activités de type 1, ce qui n'est pas surprenant. L'autre moitié, se retrouvant dans les activités de types 2, 3 et 4, concerne une expérience pratique, industrielle ou professionnelle, selon le cas, dans le domaine de formation.

3.3 LA RÉALISATION DE L'INTERVENTION

3.3.1 Le profil des participants

Nous sommes en mesure de présenter un profil des jeunes participants aux interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes qui s'appuie sur les données fournies par les répondants: elles portent sur environ 650 personnes, c'est-à-dire un peu plus de 70 p. 100 de l'ensemble.

Les femmes sont majoritaires dans l'ensemble, formant 52 p. 100 des personnes admises. A partir d'ici, nous emploierons le féminin lorsque nous désignerons les participants. Elles forment la majorité dans tous les types d'activités, sauf le type 1 où 58 p. 100 des personnes admises sont des hommes.

La **structure d'âge** nous révèle que la moitié des participantes ont entre 21 et 25 ans. L'application de la norme d'admission basée sur l'âge (de 18 à 30 ans) semble s'être appliquée avec souplesse, puisque 10% des personnes admises ont plus de 30 ans. C'est le cas surtout dans les activités de type 4 (34 p. 100); nous n'avons pu compiler ces données que sur 13 individus dans le cas des activités de type 3 qui ont accueilli 234 participantes, donc le chiffre de 62 p. 100 de plus de 30 ans est non significatif. La moitié des participantes[1] ont une 5e secondaire (avec ou sans DES). Par ailleurs, 40 p. 100 ont une scolarité supérieure à la 5e secondaire. Seulement 13 p. 100 possèdent moins qu'une 5e secondaire et elles se retrouvent surtout dans les activités de type 1.

Du point de vue de la **situation d'emploi,** près de 80 p. 100 des participantes sont sans emploi à l'inscription et les autres ont un emploi à temps partiel. Les bénéficiaires d'aide sociale forment presque la moitié des participantes des activités de type 1; les prestataires d'assurance-chômage constituent presque la moitié des participantes des activités de type 2. Ces différences s'expliquent probablement par le fait que les activités de type 1 se concentrent dans les régions où le taux de chômage chronique est plus élevé.

---

1 Nous vous rappelons que nous utilisons le féminin pour désigner les personnes admises, compte tenu qu'une majorité est de sexe féminin.

Le tableau 10 présente les caractéristiques en fonction du sexe, de l'âge, de la scolarité et de la situation de travail au moment de l'inscription à l'activité.

TABLEAU 10
Le profil des participantes

PROFIL	L'ENSEMBLE		TYPE 1		TYPE 2		TYPE 3		TYPE 4	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Sexe										
- Masculin	328	48	174	58	128	43	9	41	17	25
- Féminin	356	52	126	42	167	57	13	59	50	75
Âge										
- Moins de 20 ans	102	15	47	16	48	16	1	8 *	6	9
- De 21 à 25 ans	322	49	156	54	140	47	2	15 *	24	36
- De 26 à 30 ans	171	26	75	26	80	27	2	15 *	14	21
- Plus de 30 ans	67	10	9	3	27	9	8	62 *	23	34
Scolarité										
- 4e secondaire et moins	83	13	59	21	24	8	0	0 *	0	0
- 5e secondaire	310	48	122	43	131	45	2	15 *	55	82
- Collégial partiel	143	22	36	13	104	36	3	23 *	0	0
- AEC, CEC, DEC	69	11	37	13	13	5	7	54 *	12	18
- Université	44	7	27	10	16	6	1	8 *	0	0
Travail										
- Sans emploi, sans revenus	101	16	32	11	57	22	0	0	12	18
- Sans emploi, avec assurance-chômage	213	33	81	27	127	48	15	9	0	0
- Sans emploi, avec aide sociale	185	29	140	47	41	15	149	90	1	1
- En emploi, temps plein	2	0	0		2	1	0	0	0	0
- En emploi, temps partiel	137	21	44	15	38	14	1	1	54	81

(*) Les données fournies ne concernent que 13 individus sur 234 : elles ne sont pas significatives.

3.3.2 La situation financière des participants

L'assurance-chômage et l'aide sociale constituent les ressources financières de 65 p. 100 des participantes. Le tableau 11 nous fournit les détails selon le type d'activités.

TABLEAU 11
Les ressources financières des personnes admises

SITUATION FINANCIERE	L'ENSEMBLE		TYPE 1		TYPE 2		TYPE 3		TYPE 4	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- Prêt-bourse	15	2	0	0	15	5	0	0	0	0
- Allocation CEC	22	3	0	0	22	8	0	0	0	0
- Assurance-chômage	210	26	80	28	115	41	15	9	0	0
- Aide sociale	312	39	137	48	25	9	149	88	1	2
- Salaire	116	15	25	9	42	15	1	1	48	79
- Personne à charge	85	11	17	6	52	19	4	2	12	19
- Autre	37	4	29	9	8	3	0	0	0	0

On constate que le prêt-bourse et les allocations de formation du Centre d'emploi du Canada ne touchent que 5 p. 100 des personnes, et ce, exclusivement dans les activités de type 2. L'aide sociale est la principale ressource financière des participantes aux activités de types 1 et 3, l'assurance-chômage pour celles du type 2 et le salaire à temps partiel dans le cas du type 4. Dans 57 p. 100 des projets, on indique que les problèmes financiers ont empêché des personnes d'entreprendre l'activité ou les ont forcées à abandonner l'activité.

3.3.3 Les abandons et leurs causes

Globalement, le taux d'abandon s'établit à 25 p. 100 des participantes admises et se répartit ainsi:

- Type 1: 27 p. 100 d'abandon;
- Type 2: 36 p. 100 d'abandon;
- Type 3: 13 p. 100 d'abandon;
- Type 4: 0 p. 100 d'abandon.

L'âge semble influencer le taux d'abandon, car alors qu'elles forment 15 p. 100 des personnes admises, les participantes de moins de 20 ans représentent 27 p. 100 des abandons. Les hommes abandonnent plus que les femmes: près de un homme sur trois abandonne, alors qu'environ une femme sur cinq abandonne. La situation d'emploi et la scolarité interviennent faiblement dans les abandons, si ce n'est que les prestataires d'assurance-chômage abandonnent plus que les autres, probablement parce qu'une plus forte proportion de ces personnes se trouvent un emploi en cours de formation.

Les causes d'abandon telles qu'elles sont déterminées par les répondants sont présentées au tableau 12. Près de une fois sur quatre, l'abandon est causé par le fait que la personne s'est trouvé un emploi; on ne peut qualifier ce fait de malheureux. Le manque de motivation, l'instabilité ou le manque de maturité sont invoqués dans 28 p. 100 des cas. Les difficultés financières sont causes de 15 p. 100 des abandons. Une fois sur dix, l'abandon est dû à des difficultés scolaires.

TABLEAU 12
Les causes d'abandon

CAUSES	NOMBRE	%
- Difficultés financières	27	15
- S'être trouvé un emploi	41	23
- Problèmes familiaux	14	8
- Difficultés scolaires	19	11
- Manque de motivation ou manque d'intérêt	27	15
- Instabilité, manque de maturité	23	13
- Réorientation	13	7
- Autre	11	6

3.3.4 L'existence de matériel didactique particulier

Il est intéressant de noter que parmi les 35 projets, 10 ont permis d'élaborer du matériel didactique propre à l'activité Insertion sociale et professionnelle des jeunes, à la fois pour les participantes et les intervenants. C'est le cas deux fois sur trois pour les activités de types 3 et 4, une fois sur trois dans le cas du type 1 et une fois sur cinq dans le cas du type 2.

Dans 80 p. 100 des cas, ce matériel a été mis au point à même le budget de base de l'enveloppe Insertion sociale et professionnelle des jeunes.

3.3.5 L'utilisation d'équipement ou de matériel spécialisé

Tous les projets de types 2 et 3 ont utilisé du matériel ou de l'équipement spécialisé et dans presque la moitié des cas, cela a posé des problèmes. Dans le cas des activités de types 1 et 4, la nécessité d'avoir accès à de tel équipement ou matériel était moins systématique mais posait des problèmes dans des proportions semblables.

Neuf projets ont causé des problèmes d'accès à de l'équipement parce que ce dernier n'était pas disponible (laboratoires, micro-ordinateurs, etc.) et quatre projets ont posé des problèmes liés à la disponibilité de locaux. Dans la plupart des cas, les problèmes ont été réglés en modifiant l'horaire de façon à utiliser, tantôt le soir, tantôt les fins de semaine, un cadre intensif; dans trois cas, on a dû louer des locaux.

3.3.6 L'encadrement des participantes et des intervenants

Les participantes

Dans la presque totalité des projets, les participantes ont bénéficié d'un encadrement particulier au cours de l'intervention: 12 projets sur 14 de type 1, 14 projets sur 15 de type 2; 3 projets sur 3 de type 3 et 3 projets sur 3 de type 4.

Dans le cas des activités de **type 1**, la nature même de l'activité et son approche intègrent dans la plupart des cas des mécanismes d'encadrement individuel systématique.

Pour les activités de **type 2**, une analyse plus serrée serait nécessaire pour définir l'ampleur de l'encadrement particulier; dans certains cas, l'aspect particulier ne ressort pas pleinement lorsqu'on indique des moyens comme l'accès à des conseillers au besoin ou Aide pédagogique individuelle. L'élaboration de services ou d'activités de formation liés à la recherche d'emploi est l'aspect qui revient le plus souvent. Pour les activités de **type 3**, c'est l'accompagnement des projets portés par les participantes qui caractérise l'encadrement particulier.

Les intervenants:

Les activités des types 1 et 4 nécessitent un moins grand nombre d'intervenants que les activités de types 2 et 3, phénomène qui n'est probablement pas étranger au fait que les premières durent beaucoup moins d'heures que les secondes.

Tableau 13
Le nombre d'intervenants

	1	2 ou 3	De 4 à 6	De 7 à 10	10 et +
1	2	5	3	3	1
2	0	0	2	5	8
3	0	0	0	2	1
4	0	1	2	0	0
L'ensemble	2	6	7	10	10

Seulement 4 projets sur 35 indiquent qu'il n'y a pas eu d'encadrement particulier des intervenants. Comme le montre le tableau 14, l'encadrement s'est réalisé par des rencontres individuelles dans la plupart des cas (28 projets sur 31); dans 21 cas se sont ajoutées des rencontres d'équipe tenues en moyenne trois fois au cours de l'intervention.

TABLEAU 14
L'encadrement des intervenants

TYPE	NOMBRE DE PROJETS	ENCADREMENT PARTICULIER	RENCONTRES D'EQUIPE	NOMBRE MOYEN	RENCONTRES INDIVIDUELLES	NOMBRE MOYEN
1	14	12	9	3	10	4
2	15	13	9	3	13	7
3	3	3	1	12	3	20
4	3	3	2	3	2	7
L'ensemble	35	31	21	3	28	8

3.3.7 Les formes de reconnaissance

Le tableau 15 nous indique les pratiques de reconnaissance appliquées dans les divers types d'activités.

TABLEAU 15
Les formes de reconnaissance

TYPE	RECONNAISSANCE OFFICIELLE	COURS AU BULLETIN CUMULATIF	AEC
1	7 sur 14	6	1
2	13 sur 15	4	9
3	2 sur 3	0	2
4	1 sur 3	1	0
L'ensemble	23 sur 35	11	12

Dans le cas des activités de type 2, 13 projets sur 15 (87 p. 100) font l'objet d'une reconnaissance officielle d'études collégiales: neuf projets débouchent sur un diplôme de type **Attestation d'études collégiales** (AEC) et quatre se limitent à l'inscription de cours au bulletin cumulatif. Pour les activités de type 3, deux projets conduisent à l'obtention d'une AEC.

Sauf une exception, les activités de types 1 et 4, lorsqu'elles comportent une reconnaissance officielle (la moitié environ), le font sous la forme de cours inscrits au bulletin cumulatif.

Environ le tiers de l'ensemble des projets n'accordent pas de reconnaissance officielle; dans ce cas, presque systématiquement, une lettre d'attestation de participation est remise aux participantes.

3.3.8 Le suivi après les activités de formation

Vingt-deux répondants indiquent avoir mis en place des mécanismes de suivi après les activités de formation, soit 63 p. 100 des cas. Dans le cas des activités de type 1, où c'est le cas pour 50 p. 100 des projets, il s'agit cinq fois sur sept de rencontres de groupe dans les mois qui suivent l'activité; autrement, le suivi se limite à une relance téléphonique. Dans les activités de type 2, on a mis en place des mécanismes dans 73 p. 100 des cas; cependant, seulement deux cas comportent une rencontre après la formation; dans tous les autres cas, il s'agit d'une relance par téléphone ou à l'aide d'un questionnaire.

Les activités de type 3 ne prévoient pas de suivi après les activités de formation, mais deux projets réfèrent les projets d'entreprise vers des structures d'accueil extérieures au cégep, tels les associations de PME, les groupes de soutien aux initiatives Jeunesse ou les groupes-conseils; de plus, des services de formation ultérieure sont disponibles dans le cadre de la formation sur mesure s'adressant aux PME.

Les projets de type 4 ont prévu la mise en place d'un programme d'orientation vers le marché du travail après les activités de formation.

3.3.9 Le caractère différencié de l'activité

À une exception près, tous les répondants considèrent que l'intervention Insertion sociale et professionnelle des jeunes possède des caractéristiques propres du point de vue de la méthode, du déroulement ou du contenu qui la distingue des autres interventions éducatives généralement mises au point chez eux. Le caractère peu scolaire des activités de type 1, centrées d'abord sur des objectifs psychosociaux de réactivation sociale ou professionnelle, fait que, d'évidence, elles constituent des activités qui, du point de vue du contenu et de l'approche, sont différentes.

Dans le cas des activités de type 2, plus proches généralement des champs d'intervention traditionnels des cégeps, le caractère différencié est défini le plus souvent ainsi: plus d'encadrement, une attention individuelle plus importante, plus de soutien et d'aide disponible. Dans quelques cas seulement, on se réfère au caractère plus pratique de la méthode pédagogique ou à l'introduction de contenus liés à la connaissance du marché du travail.

Pour les activités de type 3, deux répondants indiquent que l'approche pédagogique appelée "pédagogie du projet", centrée sur les porteurs de projets de création d'entreprises, constitue la différence essentielle. Pour l'autre cas, c'est l'existence de l'entrée et de la sortie multiples qui en fait une activité différenciée.

Dans le cas des activités de type 4, on signale le caractère plus pratique et plus individualisé du processus.

3.4 LE CADRE BUDGÉTAIRE DE L'INTERVENTION

Le tableau 16 montre que les ressources financières affectées aux interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes varient selon le type d'activités et présentent de grands écarts à l'intérieur d'un même type.

TABLEAU 16
Les coûts moyens, minimaux et maximaux selon le type d'activités

TYPE	NOMBRE D'HEURES-GROUPE	BUDGET ($)	COÛT PAR HEURE-GROUPE ($)		
			MOYEN	MINIMUM	MAXIMUM
1 (1)	3 960	372 950	94	66	115
2 (2)	12 342	1 084 118	88	55	133
3	2 520	197 965	79	75	88
4	955	53 199	56	52	63
L'ensemble	19 777	1 708 232	86	55	133

1 Un projet abandonné à 30 p. 100 de sa réalisation a été exclu du calcul.
2 Dans une région, des ressources financières CFP s'ajoutent au budget

Ainsi, les activités de type 1 bénéficient en moyenne de 94 $ par heure-groupe avec une variance de 66 $ à 115 $ par heure-groupe. Les activités de type 2 disposent en moyenne de 88 $ par heure-groupe, mais ce montant varie énormément, de 55 $ à 133 $ par heure-groupe. Les activités de types 3 et 4 connaissent une moins grande variance et disposent respectivement de 79 $ et 56 $ par heure-groupe pour gérer leurs activités.

Pour l'ensemble du programme, on observe un taux moyen de 86 $ par heure-groupe. En tenant compte des secteurs disciplinaires des activités réalisées dans le programme Insertion sociale et professionnelle des jeunes, nous estimons que le taux heure-groupe qui s'appliquerait normalement pour la formation se situe entre 47,23 $ et 49,89 $; nous l'estimons en fait à 47,76 $ en moyenne. Le budget d'encadrement du réseau (10 013 900 $) appliqué au volume total d'activités du réseau (12 313 657 heures-élèves) nous permet d'estimer le budget d'encadrement moyen d'une heure-groupe à 16,26 $. Nous estimons donc qu'en moyenne une heure-groupe dispose d'une somme d'environ 64 $ à laquelle il convient d'ajouter les revenus de frais d'inscription qui s'appliquent habituellement. Ces frais, pour un groupe moyen de 20 élèves, représentent entre 15 $ et 20 $ par heure-groupe. Nous concluons que les collèges disposent en moyenne d'un budget se situant aux environs de 80 $ à 85 $ pour gérer une heure-groupe de formation. Avec un budget moyen de 86 $ par heure-groupe, les interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes ne semblent pas se différencier des autres activités. Or il semble bien qu'elles se différencient en ce qui a trait à l'encadrement plus lourd et aux services plus personnalisés. Comment les collèges réussissent-ils? Une analyse plus approfondie permettant d'approfondir les données financières et caractéristiques d'encadrement permettrait de répondre à une telle question. Dix répondants jugent le budget insuffisant et ils sont responsables autant d'activités de type 1 (5/14), de type 2 (4/15), de type 3 (1/3) que de type 4 (1/3).

Le taux moyen dont dispose le projet ne semble pas influencer le montant consacré à la campagne de recrutement, comme le montre le tableau 17. Par ailleurs, il semble influencer la charge de travail consacrée au dossier; les responsables des interventions dont les ressources financières sont inférieures à la moyenne de 86 $ par heure-groupe ont beaucoup plus de chance de ne pouvoir y consacrer deux jours par semaine.

TABLEAU 17

Le taux moyen alloué contre le coût de recrutement et la charge affectée au dossier

TAUX MOYEN	BUDGET DE PUBLICITÉ		CHARGE AFFECTÉE AU DOSSIER	
Heure-Groupe	< 1 000 $	> 1 000 $	<2 jours/sem.	>2 jours/sem.
<86 $	13 (65%)	7 (35%)	15 (75%)	5 (25%)
>86 $	10 (66%)	5 (33%)	8 (53%)	7 (47%)

3.5 LES RÉSULTATS

3.5.1 L'atteinte des objectifs selon les répondants

Pour les répondants, l'objectif du projet a été **tout à fait** atteint dans la moitié des cas et **en partie** atteint dans l'autre moitié.

Pour les activités de type 1, les critères utilisés par les répondants reposent le plus souvent sur le fait qu'une majorité ou la totalité des participantes ont fait des choix, ont précisé leur orientation; parfois, on cite le taux de placement des participantes.

Pour les activités de type 2, une majorité des répondants fait reposer son jugement sur le nombre de participantes qui ont trouvé un emploi; une minorité fait reposer son évaluation sur d'autres critères: évaluation des participantes, nombre de réussites scolaires, meilleures chances de trouver un emploi.

Pour les activités de type 3, c'est le démarrage d'entreprises (évidemment) qui est le critère le plus souvent utilisé.

TABLEAU 18

L'atteinte des objectifs

TYPE	TOUT À FAIT	EN PARTIE	PEU	PAS DU TOUT
1	6	8	0	0
2	6	5	0	0
3	1	2	0	0
4	2	1	0	0
L'ensemble	15	16		

3.5.2 Les résultats obtenus

Nous sommes en mesure d'analyser les résultats obtenus dans le cas de 23 projets sur 35. Les autres n'ont pas transmis de résultats au moment de l'enquête, soit parce que les données n'étaient pas disponibles (l'activité n'étant pas terminée ou venant tout juste de se terminer), soit parce que ces données étaient inconnues. Comme le montre le tableau 19, les données recueillies concernent 379 participantes. Dans l'ensemble, on constate un abandon pour le tiers, l'obtention d'un emploi pour un autre tiers et la recherche d'emploi ou le retour aux études pour le dernier tiers. Compte tenu de l'encadrement, le taux d'abandon peut surprendre, surtout dans le cas des activités de type 2 où il atteint 42 p. 100. En considérant les objectifs des activités de type 1, moins principalement centrées sur l'acquisition d'un emploi à court terme, les résultats paraissent intéressants avec près de 40 p. 100 de placement et des démarches entreprises pour l'obtention d'emploi ou le retour aux études chez 35 p. 100 des participantes. Les autres types d'activités, plus centrées sur l'emploi, affichent des résultats à la fois intéressants (type 3: 52 p. 100 et type 4: 97 p. 100) et décevants (type 2: 22 p. 100).

TABLEAU 19
Les résultats obtenus

TYPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS ADMIS	ABANDON		*OBTENTION DU DIPLOME		EN EMPLOI		RECHERCHE EMPLOI		RETOUR AUX ETUDES		AUTRE	
		Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
1 (9 projets)	143	43	30	0	0	56	39	22	15	29	20	5	3
2 (9 projets)	185	78	42	76	49	41	22	59	32	17	9	2	1
3 (2 projets)	21	5	24	16	76	11	52	5	24	0	0	0	0
4 (3 projets)	30	0	0	18	100	29	97	1	3	0	0	0	0
L'ensemble	379	126	33	110	56	137	36	87	23	46	12	7	2

* : Pourcentage (%) calculé en tenant compte uniquement des cas où le diplôme s'applique, soit 196 au lieu de 379.

Nous avons par ailleurs exploré par deux questions les résultats "périphériques" de l'intervention sous deux aspects. D'abord, du point de vue des effets qu'elle a eus à l'intérieur de l'établissement pour faire connaître la problématique des jeunes décrocheurs, il ressort de l'analyse des réponses que l'existence de l'intervention Insertion sociale et professionnelle des jeunes a provoqué une plus grande sensibilisation à la problématique des jeunes décrocheurs chez des professeurs, des professionnels non-enseignants ou des administrateurs dans le cas de 12 collèges. Deuxièmement, nous avons tenté de voir si l'existence de l'intervention avait favorisé un rapprochement entre le collège et le monde du travail. L'analyse des réponses nous indique que des rapprochements s'exprimant essentiellement en termes de nouveaux contacts et de nouveaux liens se sont effectués dans 11 collèges, essentiellement chez ceux intervenant dans les activités de types 2 et 3.

3.6 LES COLLABORATIONS VÉCUES

3.6.1 Les collaborations entre collèges

Le programme Insertion sociale et professionnelle des jeunes a été l'occasion d'un certain nombre de collaborations entre les collèges du réseau. Le tableau 20 montre que 14 collèges ont réalisé des collaborations. Les collèges intervenant dans les activités de types 1 et 3 sont ceux qui les ont réalisées de façon à la fois plus systématique (10/16) et plus significative, à savoir qu'elles impliquaient le transfert de compétence et le transfert de matériel didactique.

Dans presque tous les cas, ces collaborations sont réalisées par des collèges de la même région, sauf pour les activités de type 3 qui échappent à cette règle et ont été l'objet d'une collaboration uniquement interrégionale. Douze collèges auraient souhaité plus de collaboration; parmi eux, six sont des collèges n'ayant pas réalisé de collaboration.

TABLEAU 20

Les collaborations entre collèges

	L'ENSEMBLE	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4
NOMBRE DE COLLÈGES	14/29	8/13	3/15	2/3	1/1
Type de collaboration					
- Consultation	8	4	2	1	1
- Transfert de compétence	10	5	3	2	0
- Transfert de matériel didactique	3	1	0	2	0
- Cogestion de subvention	5	5	0	0	0
- Coopération-recrutement	6	5	1	0	0

3.6.2 Les collaborations avec les entreprises

Des entreprises ont collaboré à la réalisation de l'intervention dans 26 cas parmi les 35 projets, soit pour les trois-quarts des projets. Ces collaborations ont le plus souvent pris la forme d'accueil pour une visite d'entreprise, de participation à un séminaire ou à une conférence ou encore d'accueil de stagiaires. Le tableau 21 présente les détails à ce sujet.

TABLEAU 21
Les collaborations avec les entreprises

	L'ENSEMBLE	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4
NOMBRE DE PROJETS	26 (74%)	9 (64%)	11 (73%)	3 (100%)	3 100%)
Type de collaboration					
- Stage	13	4	6	0	3
- Conférence	15	7	6	2	0
- Visite	19	7	11	1	0
- Prêt d'équipement ou de locaux	7	1	2	1	3

3.6.3 Les collaborations avec d'autres organismes

Vingt-trois projets (66 p. 100) ont permis des collaborations de tout ordre avec divers organismes: Centre Travail Québec, Centre d'emploi du Canada, Commissions scolaires, Centres locaux de services communautaires, associations régionales, etc. Deux grands types de collaborations sont nommés: conférences, séances d'information et prêts de locaux ou d'équipement.

3.7 LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Aucune difficulté n'a été signalée dans 9 projets sur 35. Parmi les autres projets, certaines difficultés ont été mentionnées par plus d'un répondant. Voici les principales:

	Mention
- Difficultés financières des participants	10 fois
- Problèmes de recrutement	7 fois
- Problèmes liés à la motivation des participants, à leur maintien jusqu'à la fin	6 fois
- Problèmes liés à l'accès à des locaux appropriés	3 fois

CHAPITRE 4

LES RECOMMANDATIONS DES RESPONSABLES LOCAUX

Vingt-huit répondants ont proposé des recommandations pour l'avenir d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles portaient sur des aspects autres que strictement locaux.

La préoccupation première se rapporte aux **conditions financières des participantes:** la moitié des répondants recommande des mesures afin d'améliorer la situation financière des participantes. Voilà donc un premier objet majeur de réflexion et de travail.

Près de la moitié des répondants indiquent l'importance de continuer le programme parce qu'il répond à des besoins réels.

Le quart des répondants souligne qu'il faudrait améliorer l'encadrement et le suivi de l'intervention: ce sont essentiellement les répondants des activités de type 2.

Une série d'autres recommandations ont été formulées; en voici la liste:

	Mention
- Améliorer les collaborations avec les autres partenaires (Centre travail Québec, Centre d'emploi du Canada surtout) en fonction du recrutement.	5 fois
- Favoriser des rencontres entre les collèges, sur le plan régional ou provincial. (Par ailleurs, plusieurs répondants nous ont fait part d'un tel besoin, à l'occasion d'échanges téléphoniques au cours de la démarche.)	4 fois
- Maintenir la souplesse administrative qui caractérise le programme.	4 fois
- Transmettre les autorisations plus tôt.	2 fois
- Augmenter les ressources: . dans les régions périphériques; . destinées à la recherche et au développement dans le domaine de l'entreprenariat.	2 fois
- Organiser, élaborer plus d'activités dans le domaine de l'entreprenariat (création de son emploi).	2 fois

CONCLUSION

En bref,

- 29 collèges ont offert 30 programmes différents;
- 52 groupes ont accueilli 896 participants;
- 21 902 heures-groupe ont été réalisées;
- 410 708 heures-élèves d'activités.

Il y eut plus de 300 participantes de plus qu'au cours des deux dernières années.

Ces participantes se répartissent dans quatre types d'activités:

1. Formation et insertion psychosociales	306	34 %
2. Formation professionnelle dans un secteur d'importance nationale ou régionale	296	33 %
3. Création de son entreprise	234	26 %
4. Actualisation et insertion professionnelle	59	7 %

Les activités offertes constituent des nouvelles interventions ou des nouveaux programmes pour 97 p. 100 des collèges.

Les origines des interventions reposent sur la détermination de besoins ou de difficultés vécues par les jeunes dans 57 p. 100 des cas mais n'ont fait l'objet d'enquêtes auprès des jeunes ou d'intervenants jeunesse que dans 40 p. 100 des cas.

Au moment de l'enquête, le taux d'abandon se situe à 25 p. 100 chez les participantes.

PARTIE II

LETTRES DE MARIE ET PIERRE

Description de deux interventions

LETTRE DE PIERRE À DANIEL

St-Jean-Vianney, le 15 juin 1986

Bonjour Daniel,

Ça fait bien longtemps que je ne t'ai donné de mes nouvelles. Il faut dire que les nouvelles n'étaient pas bien bonnes à donner. Mais là j'en ai une bonne à t'annoncer; j'ai commencé à travailler dans une entreprise d'ébénisterie, chez Bridécor. Il faut que je te raconte comment c'est arrivé.

Je me suis retrouvé il y a quelques mois dans une activité offerte par le collège de Rimouski qui s'appelait Travail mode d'emploi. Drôle de titre, hein? Tu t'imagines, Daniel, moi inscrit au cégep... Mais enfin pas tout à fait au cégep parce que l'activité se déroulait au village, au sous-sol de l'église. C'est une fille qui s'occupait des jeunes volontaires qui m'en a parlé la première fois. En parlant avec les autres, je me suis aperçu qu'elle en avait parlé à plusieurs et que certains du groupe l'avaient appris par la paroisse ou la TV communautaire. On était une petite gang de 15, la plupart des gars et des filles du village ou des alentours. J'en connaissais plusieurs... plutôt j'en avais déjà vu plusieurs parce que je me suis rendu compte en vivant l'activité qu'en réalité je ne les connaissais pas vraiment. J'avais ce qu'il fallait, car ils demandaient d'avoir au moins un 3e secondaire et j'ai fini mon 5e secondaire, comme tu le sais.

Le tout a commencé par une rencontre d'information avec les deux animateurs (deux gars sympathiques qui avaient pas l'air profs). À vrai dire, c'était pas tout à fait une rencontre d'information parce qu'ils nous ont presque plus demandé de l'information sur nous qu'ils nous en ont donné sur l'activité. On a parlé des problèmes qu'on avait, ils nous ont dit qu'ils voulaient nous aider mais aussi avoir du "fun" avec nous et qu'ensemble on réussirait peut-être à changer quelque chose. Et puis, l'activité faisait partie d'un stage en milieu de travail, si bien qu'on avait droit à un petit montant supplémentaire au BS pour nous aider à finir le mois.

Les deux gars, je les avais vus quelques jours avant dans le coin. Ils m'ont expliqué qu'ils avaient passé une semaine dans la région pour connaître les employeurs, la réalité qu'on vivait, etc. Ils se sont même installés au village pour la durée de l'activité.

Ce n'était pas long, seulement 5 semaines. Quand ça fait des mois que tu tournes en rond, c'est surprenant de voir que seulement 5 semaines puissent changer les affaires un peu bout pour bout. On était comme à l'ouvrage. On avait un horaire de 9 à 4, à tous les jours presque. Le mercredi on ne se voyait pas en groupe mais on rencontrait un par un les animateurs pour faire le point sur notre démarche personnelle. Le vendredi après-midi on était libre: eux, ils faisaient le point entre eux et préparaient l'autre semaine.

La première semaine on a fait des exercices et des sortes de jeux pour mieux se connaître entre nous mais surtout pour mieux se connaître soi-même: nos intérêts, nos connaissances, etc. On a aussi discuté des problèmes des jeunes face à l'emploi et aux changements qui se produisent dans notre société. J'ai particulièrement aimé prendre conscience des changements technologiques en regardant des vidéos comme un film qui s'appelle "Quel numéro? What number?". Si tu as une chance de le voir, rate pas çà.

La deuxième semaine j'ai eu l'impression de tomber plus dans le concret. On a fait le tour de possibilités d'emploi dans la région, j'ai trouvé çà très utile. On a abordé les aspects de la vie au travail et on a essayé de voir comment on s'arrangerait si on se retrouvait seul: trouver un loyer, faire son budget, etc. Ils nous ont indiqué les endroits où on peut s'adresser. On a présenté au groupe nos expériences de travail, même s'il n'y en a pas beaucoup; on a ce qu'on a et il faut savoir le vendre dans ce qu'ils appellent le curriculum vitae. Il fallait aussi commencer à préparer notre plan d'action personnel; pour ce bout-là, j'ai bien apprécié l'aide de l'animateur.

Pendant la troisième semaine, on a visité les Centres de main-d'oeuvre, celui du Canada et celui du Québec. On a commencé à préparer des visites industrielles qu'on va faire plus tard et on a appris comment se chercher efficacement un emploi: le curriculum vitae, les formulaires d'offres de service, les lettres de présentation, le contact téléphonique. On a même rencontré un employeur qui est venu nous dire comment il s'y prend pour engager son monde. J'ai bien aimé ce bout. J'ai commencé à croire que c'était possible.

Presque pendant toute la semaine, on a fait des entrevues de sélection simulées; elles étaient enregistrées sur vidéo, on passait à la TV et les autres réagissaient. C'était une très bonne pratique, j'avais même le trac même si c'était pas pour vrai. On a aussi parlé des normes du travail, des droits des travailleurs, des lois et des lieux qui s'en occupent; ça peut toujours servir. Je te dis qu'on a eu du "fun" à certains moments pendant les entrevues.

Pendant la dernière semaine, on a fait des visites chez les employeurs, certains ont établi des contacts avec des écoles, on a même décidé d'aller visiter la piscine parce que plusieurs ne l'avait jamais vue. Même que trois du groupe n'avaient jamais mis les pieds à Rimouski; je te dis qu'ils avaient les yeux ronds. C'est à ce moment que j'ai pris contact avec Bridécor et qu'ils ont accepté de me prendre en stage pour quelques semaines. À la fin du stage, ils ont décidé de me garder; tu parles si j'étais content! Tu peux pas savoir ce que ça fait en dedans quand tu reçois ton premier chèque de paie après deux ans de BS. T'es plus le même gars.

La semaine prochaine, ça va faire trois mois que c'est fini et on se revoit toute la gang pour parler. Une grosse moitié ont aussi réussi à se placer et les autres continuent à cherche; ils savent maintenant ce qu'ils veulent. Seulement deux gars ont abandonné avant la fin parce que ça ne leur convenait pas. J'ai hâte de revoir les deux animateurs, ça va me faire drôlement plaisir.

En tout cas, je te dis que si tu as l'occasion d'embarquer dans une activité comme ça, tu devrais en profiter. J'ai demandé aux animateurs, et ils m'ont dit qu'ils ne pensaient pas qu'il en existait à Montréal actuellement. C'est de valeur. Pour une fois qu'on vous a dans le détour, on s'en plaindra pas.

Ah! oui, en terminant, j'oubliais; je suis tombé en amour avec une fille de Rimouski et on a beaucoup de plaisir ensemble on en jase un coup et dire qu'il y a un an j'avais l'impression d'avoir rien à dire. J'ai bien hâte de te voir.

Salut Daniel

PIERRE

LETTRES DE MARIE À DENISE

Montréal, le 15 octobre 1985

Chère Denise,

Je t'ai déjà parlé du projet auquel je pensais avec ma soeur Julie: dans le domaine du vêtement pour dames. Tu te souviens, tu n'y croyais pas beaucoup; tu disais qu'avant de mettre sur pied une entreprise il fallait être bien équipé, qu'il ne suffisait pas d'avoir une bonne idée, etc. Eh bien! ça y est, nous nous y mettons Julie et moi. On vient de commencer un programme au cégep pour nous aider à mettre sur pied notre entreprise. Je sais tu vas dire qu'un cours de cégep n'a rien à voir avec la réalité, que c'est trop théorique, etc. Mais attend que je te raconte.

D'abord il faut que je te dise que j'ai appris l'existence de ce programme en lisant les petites annonces pour un emploi. Tu sais que ça fait plusieurs mois que je cherche. L'annonce disait que si on voulait créer son emploi plutôt que de chercher un employeur, que si l'entrepreneurship collectif nous intéressait, que si on était 2 ou 3 ou plus, que si on avait une idée dans un domaine qu'on connaissait un peu, le programme "Démarrage et autogestion d'une petite entreprise" pouvait faire quelque chose pour nous. J'en ai parlé à Julie parce que c'est elle qui a de l'expérience dans le design et la production de vêtements et une petite clientèle; on a décidé de se rendre à une des rencontres d'information.

Cette rencontre nous a permis de connaître le contenu et le style du programme. Il nous est apparu long au départ: six mois à tous les jours de 9 à 4. Mais ça faisait vraiment le tour de tous les aspects de la mise sur pied: les aspects juridiques, la précision du projet, l'analyse du marché et de la concurrence, les statégies de marketing, les objectifs commerciaux, les besoins matériels, les ressources humaines, l'organisation de l'entreprise et de la production, les prévisions budgétaires et les besoins de financement; bref, tout ce qui est nécesaire, semble-t-il, pour procéder au montage de l'entreprise et à la production du plan d'affaires. L'orientation du programme reposait sur l'entrepreneurship collectif et la gestion collective; nous, on connaît bien peu de choses par rapport à la gestion collective mais l'idée que toutes les personnes travaillant dans l'entreprise soient associées à la propriété et à la gestion nous a plu; on avait le goût d'aller plus loin sur cette question. Bref, tout cela semblait fort intéressant et pertinent pour nous.

De plus, on nous a exliqué qu'il n'y aurait pas que des cours théoriques en administration mais que l'approche serait celle de la "pédagogie du projet"; cela voulait dire que le programme collait à la réalité des projets d'entreprises portés par les participants et qu'il s'agissait de réellement monter son projet, de le planifier, d'accomplir les gestes nécessaires à sa mise sur pied. Il fallait absolument avoir un projet sérieux parce que tout au long de la démarche on le ferait en apprenant. Voilà ce qui était le plus attirant. On a rempli le questionnaire qui portait à la fois sur nous et sur le projet et on a été reçues en entrevue quelques jours plus tard.

Notre projet a été jugé suffisamment sérieux parce que nous avons été acceptées et c'est parti depuis un mois. Le groupe est petit car nous sommes 13 personnes participant à 8 projets d'entreprises; il y a un peu de tout: production de meubles de rangement pour micro-ordinateur, magasin de disques, récupération de papier et carton, café-bar, production de produits dérivés du soya, entretien ménager commercial, agence de tourisme aventure. On forme un beau groupe; on a eu l'occasion de se connaître depuis un mois à cause de certaines activités. On a même commencé à se donner des règles de fonctionnement comme des pénalités financières minimes pour ceux ou celles qui sont en retard aux séances de groupe.

La première journée on a fait connaissance brièvement avec les projets des autres, avec les lieux, avec les grandes étapes du programme, avec l'horaire et avec une partie des intervenants appelés à travailler avec nous.

Depuis un mois la première étape visait à confirmer notre projet. Ainsi, on a commencé à préciser les avantages et les exigences de la gestion collective, entre autres, en rencontrant des gens dans des entreprises ayant opté pour ce type de gestion. On a fait le tour des formes juridiques qui s'offrent à l'entreprise. Et on a surtout travaillé sur l'idée, sur le produit: la mission de l'entreprise, le marketing mixte, le caractère réaliste du projet de façon à pouvoir produire une présentation des grands paramètres de notre projet. Parallèlement on a exploré les aptitudes, les intérêts, les valeurs et les expériences de chacune en les confrontant aux exigences de l'entrepreneurship, aux exigences d'entreprendre ensemble et aux exigences de la nature de notre produit. À la fin de ce premier bloc on devait décider si nous allions toujours de l'avant: on a décidé de continuer.

Un bout que j'ai bien aimé c'est les quelques heures consacrées aux techniques de travail en groupe: j'y ai appris des choses. Par contre, il y avait quelques heures sur les méthodes de travail personnel où j'avais l'impression de perdre mon temps: tu sais que j'ai toujours été assez organisée et efficace.

Même si ce premier bout ne nous a pas permis de rentrer vraiment à fond dans la réalité de notre projet, j'ai aimé ça. Lundi on commence le bloc qui vise la production du plan de développement de l'entrepise: là , c'est le sérieux; nos petits bureaux vont commencer à bourdonner d'activités, je crois. Ah oui! j'oubliais de te dire que l'activité se déroulait dans un grand local où chaque projet a son coin, sa table, sa première modeste place d'affaires; dans le local on a un téléphone, une dactylo, un coin documentation, bref, ça ne ressemble pas du tout une classe de cégep. Bon, Julie m'appelle pour que j'aille discuter de notre horaire de la semaine prochaine, je m'arrête ici et je te tiens au courant.

Portes-toi bien, à la prochaine!

MARIE

Montréal, le 15 décembre 1985

Ma chère Denise,

Ma dernière lettre remonte à deux mois; si je ne t'ai pas écrit avant c'est parce que j'ai vécu une période complètement folle. Dans ta dernière lettre tu me disais que tu trouvais que j'étais peut-être partie en peur avec le programme sur les petites entreprises et que je serais déçue parce que l'activité risquait d'être plus théorique que je le pensais. Je dois te dire qu'on est tombé dans le concret pour vrai: les deux derniers mois on a travaillé sur nos projets.

Une chance qu'on avait l'accompagnateur, Jean, pour nous aider et nous dépanner au besoin. Je pense que je ne t'ai pas parlé de notre accompagnateur; c'est vrai que lorsque je t'ai écrit au mois d'octobre on avait eu peu de contact régulier avec lui. En plus des intervenants spécialisés dans les différents domaines, il y a une personne qui agit comme accompagnateur. Vois-tu, les profs nous indiquent ce qu'il faut faire et comment le faire. Par exemple, pour connaître notre marché, un prof spécialisé dans le marketing nous présente comment élaborer une étude des besoins, une analyse de la concurrence. Il nous montre comment préparer un questionnaire, comment établir notre échantillon, avec lui on passe à l'étape pratique de produire notre propre questionnaire. À cette étape on peut compter sur le prof et Jean., l'accompagnateur. Finalement, quand on est prêtes, on va sur le terrain recueillir les données pour notre projet et, là, Jean est disponible pour nous aider au besoin. C'est très utile de pouvoir compter sur les conseils de quelqu'un même si en principe on vient d'apprendre comment le faire: dans la réalité toutes sortes de problèmes apparaissent.

On a travaillé très fort, matin, après-midi, soir et fin de semaine. Mais ça avance bien. Chaque responsable de projet a la clé du local si bien qu'on va y travailler quand on veut. On a fait une étude de besoins auprès de futures clientes; tu sais qu'on veut créer des vêtements exclusifs surtout des robes et accessoires pour les femmes de fortes tailles. Julie a déjà quelques clientes et on veut développer cela pour se garantir un emploi permanent. L'étude nous a permis de mieux connaître l'approche de vente, les prix possibles, les quantités annuelles par cliente, etc. On a fait un tour de la concurrence pour mieux la connaître et offrir mieux.

À partir de nos objectifs de vente, on a déterminé l'équipement et l'outillage requis, la localisation et les caractéristiques du site, ça commence à prendre forme, c'est très encourageant. D'ailleurs, tous les projets avancent bien même si deux d'entre eux ont plus de difficultés à cette étape parce que les promoteurs n'ont pas assez de connaissances dans le domaine d'activité qu'ils ont choisi. On a passé presque la totalité du temps directement sur le terrain à recueillir des données et une autre bonne partie à travailler les données recueillies.

On vient juste de terminer un bout où on a précisé comment notre entreprise fonctionnerait: les tâches, les responsabilités, l'organisation de la production, etc. On a aussi pas mal choisi notre forme juridique; même si plusieurs intervenants favorisent la formule des coops de travail, nous, on a choisi la formule de la compagnie, mais nous allons faire en sorte que les personnes qui se joindront à nous deux dans les prochaines années s'intègrent à l'équipe et deviennent partie prenante de l'entreprise: on veut que toutes celles qui vont y travailler se sentent engagées. Au début on commence seulement toutes les deux mais dès la première année il est prévu une troisième personne et deux autres dans la deuxième année. On part pour vrai comme tu vois; si tu veux revenir à Montréal on te ferait une petite place tu sais.

Là on arrête pour deux semaines à l'occasion de Noël et je ne suis pas fâchée; on va souffler un peu et aussi en profiter pour compléter quelques aspects concernant nos équipements parce qu'au retour on tombe dans les chiffres et les piastres et il faut avoir en main toutes nos données pour faire les budgets.

Mais je vais me garder quelques jours pour aller faire un tour chez toi comme on en avait parlé l'été passé. Je te donne un coup de fil bientôt.

Salut, je vais me préparer parce qu'il y a un "party" ce soir avec le monde du programme et les profs avant la pause des Fêtes.

Montréal, le 5 mars 1986

Chère Denise,

Je suis heureuse de t'annoncer que nous allons déposer, Julie et moi, une demande d'aide financière dans le cadre du programme Jeunes promoteurs pour mettre sur pied une entreprise de production et vente de vêtements exclusifs pour femmes de fortes tailles: Kilomode va naître.

Comme je te le disais dans le temps des fêtes on a attaqué la planification financière du projet au retour en janvier. Il fallait d'abord bâtir un budget de caisse: c'est les prévisions des entrées et sorties d'argent mois par mois pendant deux ans avec le plus de réalisme possible. Toute une tâche! C'est là que tu te rends compte si tu possèdes bien ton projet. Quant tu te mets à jongler avec les chiffres: quantité produite, temps/personne, matériaux requis, achat d'équipements, etc. Il faut que ce soit cohérent, réaliste et que ça passe financièrement. J'ai vu un projet abandonné car ils se rendaient compte qu'il leur manquait d'expertise. Ils vont reprendre ça plus tard; pour l'instant, ils se cherchent de l'emploi dans le domaine pour augmenter leur connaissance du secteur.

Le comptable qui a travaillé ce bout avec nous était comme les autres intervenants il parlait un langage qu'on pouvait comprendre et avait à coeur que nos projets soient bien montés. On en a passé des heures sur le micro-ordinateur. Oui, on s'est servi d'un micro-ordinateur pour faire nos budgets; quant tu passes ton temps à ajuster des chiffres et à faire des simulations de toutes sortes, je te dis que c'est utile. Avoir fait ça à la mitaine, on serait encore en train d'additionner, je crois. Pendant cette période on a presque rendu Jean complètement fou avec nos questions et nos demandes de conseils au fur et à mesure qu'on produisait notre budget. Il a été très disponible et quand il était embêté, il faisait appel au prof concerné pour nous orienter. On avait pas du tout l'impression d'être à l'école pendant tout ce temps.

Ensuite, on a travaillé à produire nos états financiers prévisionnels et notre plan de financement; tu sais ce n'est pas si sorcier que ça quand tu t'y mets. Je ne suis pas devenue une spécialiste des états financiers, mais je peux suivre et comprendre. On a fait l'analyse financière du projet un peu comme un gérant de banque le ferait pour être sûres que le projet se tenait. Julie a presque commencé à aimer les chiffres... Evidemment tout ça ne donne pas d'argent. On nous a renseigné sur les diverses sources de subventions et de prêts. On a, quant à nous, établi le contact avec un Groupe de soutien aux initiatives jeunesse qui pourra continuer à nous aider pour la mise sur pied du projet. On déposera bientôt une demande, par leur intermédiaire, pour une subvention Jeunes Promoteurs. Si on l'a, avec le prêt que l'on demande à la caisse populaire et l'aide minime mais réelle de nos parents et l'équipement de base que possède Julie, on aura ce qu'il faut pour partir. Il nous reste à mettre ensemble les morceaux construits depuis le début et à donner une belle apparence à notre dossier de présentation: une semaine ou deux.

Actuellement, on apprend des bases de comptabilité et tenue de livres ainsi que les mécanismes de contrôle interne. Cela va nous aider à être en mesure de bien gérer l'entreprise après sa mise en marche. Dans un mois on aura terminé le voyage et on embarquera, j'espère, dans la grande aventure. Tu sais, le rythme fou du programme à certains moments est une très bonne pratique pour les permières années de l'entreprise. On sait maintenant, Julie et moi, que l'on peut se supporter dans la pression, même si on s'est engueulées quelquefois dans les derniers mois. Je suis contente du travail qu'on a fait; les prochaines semaines vont être cruciales pour notre projet. Tu penseras à nous. J'espère pouvoir t'inviter dans quelques mois à l'ouverture officielle de Kilomode. A la prochaine.

MARIE

PARTIE III

RELANCE AUPRÈS DES PARTICIPANTS

1983-1984, 1984-1985, 1985-1986

PRÉSENTATION

Le programme d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes a maintenant trois ans d'existence dans le réseau collégial. Près de 2 000 jeunes adultes ont été touchés par les collèges du Québec dans le cadre de ces interventions. Il paraissait donc utile, voire nécessaire, de tenter de faire un bilan des effets que ces activités ont eus dans la vie des participants.

La présente partie rend compte des résultats obtenus à l'occasion d'une relance effectuée auprès des participants au cours du mois de septembre 1986. Après avoir décrit la méthodologie de l'enquête, nous nous appliquerons à vous livrer les données les plus significatives portant sur les modifications intervenues dans la vie des participants depuis leur participation à l'intervention Insertion sociale et professionnelle des jeunes. Nous vous ferons part également de l'opinion des participants quant au rôle qu'a joué l'activité dans l'amélioration de leur situation. Enfin, nous décrirons la perception que les participants avaient de l'activité, à ce moment.

1. LA MÉTHODE UTILISÉE

Dès le départ, nous avons tenté de rejoindre toute la population touchée par les interventions Insertion sociale et professionnelle des jeunes depuis trois ans.

Afin de ne pas imposer aux collèges une lourde tâche de relance à un moment inopportun de l'année, nous avons demandé en juin 1986 à 32 collèges, qui avaient réalisé une ou des activités Insertion sociale et professionnelle des jeunes depuis trois ans, de nous transmettre les coordonnées des participants admis (voir annexe 1).

En date du 12 septembre 1986, nous avions reçu des listes de 25 collèges. Trois collèges les ont fait parvenir trop tard et quatre n'ont pas répondu à notre demande. Nous sollicitions les listes de 111 groupes totalisant 1 759 participants. Nous avons reçu des listes pour 69 groupes totalisant 1 027 participants: 62 p. 100 des groupes et 58 p. 100 des individus.

Un questionnaire a été expédié aux 1 027 participants répertoriés. Il était accompagné d'une lettre particulière propre à chacun des 69 groupes afin de bien indiquer à chaque individu pour quelle activité suivie à tel collège et à tel moment nous le contactions. Une version anglaise de la lettre et du questionnaire fut utilisée dans le cas de six groupes rattachés à des collèges anglophones. Vous trouverez en annexe 3, les deux versions du questionnaire et de la lettre.

1.1 LES RÉPONDANTS

Nous avons reçu 324 réponses, soit 322 questionnaires remplis et 2 retours indiquant que le répondant n'avait jamais été inscrit à une activité de ce genre. Avec un tel taux de réponses, nous pourrions considérer que notre marge d'erreur se situe à $\pm$ 5 p. 100 au seuil de confiance de 95 p. 100 si le choix des 322 répondants s'était effectué de manière aléatoire au sein de la population de 1 759 participants afin de permettre à tout groupe de la population d'avoir la même chance que les autres de figurer dans l'échantillon. Ce n'est pas le cas.

Il est par ailleurs difficile de contrôler la qualité de notre échantillon final par rapport à la population totale parce que nous n'avons pas toutes les données nécessaires. Nous connaissons le sexe, l'âge et la scolarité des répondants, mais nous n'avons des données portant sur les trois années du programme que pour le sexe des participants; nous n'avons pas d'information sur l'âge et la scolarité des participants de 1984-1985. L'analyse à partir du seul paramètre utilisable nous indique, comme le montre le tableau 1, que notre échantillon comporte une sur-représentation des femmes. Compte tenu de ce facteur, nous indiquerons, au besoin, au moment de la présentation des résultats, la tendance des réponses selon le sexe. Il semble, également, sur la base des données partielles, y avoir une sur-représentation des participants âgés et plus scolarisés au détriment des 20 ans et moins et des participants sans diplôme d'études secondaires.

TABLEAU 1
PROFIL DES RÉPONDANTS ET DE LA POPULATION TOTALE

CARACTÉRISTIQUES	ÉCHANTILLON	POPULATION TOTALE
SEXE		
Féminin	180 (56%)	748 (46%)
Masculin	142 (44%)	868 (54%)
ÂGE		
20 ans et moins	24 (8%)	226 (19%)
21 à 25 ans	150 (48%)	675 (56%)
26 à 30 ans	99 (32%)	299 (25%)
Plus de 30 ans	38 (12%)	
SCOLARITÉ		
Sans diplôme d'études secondaires	27 (9%)	194 (16%)
Diplôme d'études secondaires	147 (47%)	602 (51%)
Collège partiel	77 (24%)	246 (21%)
Collège ou université	64 (21%)	146 (12%)

* Basé sur les données de 1983-1984 et 1985-1986 excluant celles de 1984-1985 non disponibles.

1.2 LES RÉPONDANTS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉS ET L'ANNÉE DE RÉALISATION

Pour l'analyse des résultats, nous avons tenu compte du type d'activités en nous basant sur la typologie mise au point par France Picard en 1984-1985. Ainsi, les diverses interventions ont été groupées en cinq types et définies à la page 2, section 1.3. Elles sont:

Premier type: Formation et insertion psychosociales

Deuxième type: Formation professionnelle dans un secteur d'importance nationale ou régionale

Troisième type: Création de son entreprise

Quatrième type: Actualisation et insertion professionnelle

Cinquième type: Retour aux études

Dans les faits, on constate au tableau 2 que les répondants se répartissent parmi les activités de type 1, 2 et 3 seulement. De plus le nombre restreint de répondants du type 3 nous invite à être prudent dans l'interprétation des résultats portant sur ce type d'activités.

TABLEAU 2
LES RÉPONDANTS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉS ET L'ANNÉE DE RÉALISATION

TYPE	1983-1984	1984-1985	1985-1986	TOTAL
1	19	51	32	102
2	67	60	73	200
3	8	11	1	20
4	--	--	--	--
5	--	--	--	--
TOTAL	94	122	106	322

2. LES RÉSULTATS

2.1 LES ABANDONS ET LES CAUSES EXPRIMÉES

Parmi les 322 répondants, seulement 48 indiquent ne pas avoir terminé l'activité, soit 15 p. 100. Le tableau 3 nous montre que ce taux d'abandon chez les répondants est deux fois plus bas que dans la population. Il faudra lire les résultats en tenant compte de ce facteur. Selon nous, il risque de rendre plus positive la perception de l'activité qu'elle ne l'est en réalité dans l'ensemble de la population.

TABLEAU 3

LES ABANDONS DANS LA POPULATION ET L'ÉCHANTILLON

1983-1984	1984-1985	1985-1986	POPULATION TOTALE	ÉCHANTILLON
35,8%	28,5%	25%	29%	15%

Parmi les causes d'abandons exprimées, il importe d'en signaler trois types;

- le fait de s'être trouvé un emploi — 39 p. 100 des abandons
- difficultés financières, manque d'intérêt, insatisfaction — 23 p. 100 des abandons
- difficultés financières ou avec l'assurance-chômage — 14 p. 100 des abandons
- multipes raisons extérieures à l'activité: santé, famille, enfant, etc. — 25 p. 100 des abandons

Un peu moins du quart des abandons tirent leurs causes directement de l'activité elle-même.

2.2 LA SITUATION DES RÉPONDANTS AU DÉBUT DE LEUR PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ET LEUR SITUATION RÉELLE

Le tableau 4 nous permet de comparer la situation des répondants au moment de commencer l'activité d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes et leur situation actuelle. Pour l'ensemble des répondants, on constate que la moitié d'entre eux a aujourd'hui un emploi à temps plein; si on tient compte de ceux qui ont un emploi à temps partiel, nous trouvons 2 répondants sur 3 qui ont un emploi. Quinze pour cent (15 p. 100) d'entre eux sont actuellement aux études. La proportion de personnes sans emploi non aux études, passe de 4 sur 5 au début de l'activité à 1 sur 5 aujourd'hui. On peut donc parler d'une nette amélioration de la situation des répondants.

En parcourant le tableau 4, on constate que cette amélioration se produit quel que soit le type d'activités (bien que dans le cas du type 3, le nombre restreint de répondants relativise l'utilisation des données). Ainsi, dans le cas des activités de type 1, le rapport de sans emploi non aux études passe de plus de 9 sur 10 à l'entrée à un rapport de 1 sur 4 aujourd'hui. Le taux de répondants en emploi atteint 73 p. 100 dans le cas des activités de type 2; il faut cependant tenir compte qu'à l'entrée, 22 p.100 des répondants avaient déjà un emploi. Par ailleurs, ce taux de 73 p. 100 comprend une forte proportion d'emplois à temps plein, puisque 60 p. 100 des répondants des activités de type 2 ont un emploi à temps plein.

TABLEAU 4

LA SITUATION DES RÉPONDANTS AU DÉBUT DE LEUR PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ET LEUR SITUATION ACTUELLE

L'ENSEMBLE	ONT UN EMPLOI - temps plein	ONT UN EMPLOI - temps partiel	TOTAL EMPLOI	PRESTATAIRE A.C.	PRESTATAIRE A.S.	PERSONNES À CHARGE	TOTAL SANS EMPLOI	ÉTUDES
AU DÉBUT	10%	7%	17%	42%	21%	18%	81%	1%
ACTUELLE	49%	15%	66%	7%	6%	6%	19%	15%
TYPE 1	3%	3%	6%	43%	37%	13%	93%	1%
	35%	19%	54%	8%	11%	7%	26%	20%
TYPE 2	8%	14%	22%	42%	12%	23%	77%	1%
	60%	13%	73%	7%	2%	6%	15%	12%
TYPE 3 *	13%	13%	25%	40%	30%	5%	75%	0%
	30%	20%	50%	10%	15%	0%	25%	15%
1983-1984	11%	9%1	20%	41%	24%	14%	79%	2%
	59%	16%	76%	5%	3%	3%	12%	12%
1984-1985	8%	9%	17%	46%	22%	14%	82%	0%
	46%	16%	62%	9%	5%	7%	21%	17%
1985-1986	2%	13%	15%	38%	17%	28%	83%	2%
	47%	14%	62%	7%	9%	7%	19%	17%
FÉMININ	6%	10%	16%	38%	21%	24%	83%	2%
	48%	19%	68%	7%	4%	7%	19%	13%
MASCULIN	9%	11%	20%	46%	22%	12%	80%	0%
		10%	63%	7%	7%	3%	18%	18%

* Les données portant sur les activités de type 3 reposent sur un nombre restreint de répondants (20) et ont une valeur relative

L'analyse de la situation des répondants en fonction de l'année de participation à l'activité Insertion sociale et professionnelle des jeunes nous indique que l'effet d'amélioration dure avec les années et semble même se consolider positivement. Le taux d'emploi à temps plein et à temps partiel des répondants issus de l'année 1983-1984 est supérieur à celui des années 1984-1985 et 1985-1986. La proportion des personnes actuellement aux études est plus faible chez les répondants de 1983-1984; on peut supposer qu'une partie d'entre eux ont terminé ou abandonné leur projet d'études.

Dans le cas des répondants qui nous ont indiqué les études comme leur occupation principale, 72 p. 100 le font à temps plein. Près de la moitié de ceux et celles qui étudient le font au collégial et un peu plus du tiers à l'université.

Pour ce qui est des répondants qui sont sans emploi et qui ne sont pas aux études, la très grande majorité indique à la recherche d'un emploi (88 p. 100).

L'analyse des résultats selon le sexe indique que les femmes sont légèrement plus en situation d'emploi aujourd'hui (68 p. 100 des répondantes contre 63 p. 100 des répondants). Par ailleurs, les hommes ne sont pas plus souvent que les femmes en situation de sans emploi non aux études. Ils sont plus souvent que les femmes aux études (18 p. 100 chez les répondants contre 13 p. 100 chez les répondantes).

Compte tenu du peu de différence existant entre les hommes et les femmes, la sur-représentation des femmes dans notre échantillon a un effet minime sur l'ensemble des résultats.

TABLEAU 5

LA SITUATION DE L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS AU DÉBUT DE LEUR PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ET LEUR SITUATION ACTUELLE EN CHIFFRES PONDÉRÉS

		EN EMPLOI	SANS EMPLOI NON AUX ÉTUDES	AUX ÉTUDES
Non pondérés	AU DÉBUT	17%	81%	1%
	ACTUELLE	66%	19%	15%
Pondérés	AU DÉBUT	18%	82%	1%
	ACTUELLE	65%	19%	16%

Au tableau 5, on constate que la pondération des résultats pour corriger l'effet de la sur-représentation féminine change peu les résultats de l'ensemble figurant au tableau 4. Il y a donc une amélioration de la situation actuelle des participants par rapport à celle vécue au début de leur participation à l'activité Insertion sociale et professionnelle des jeunes. La seule réserve à exprimer sur des résultats aussi positifs vient du fait que le nombre de répondants ayant abandonné l'activité est plus faible que dans la population totale.

2.3 LA PERCEPTION QU'ONT LES RÉPONDANTS DE L'AMÉLIORATION DE LEUR SITUATION ET DU RÔLE JOUÉ PAR L'ACTIVITÉ INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Une très forte proportion de répondants considèrent que leur situation s'est améliorée depuis qu'ils ont participé à l'activité Insertion sociale et professionnelle des jeunes. C'est 82 p. 100 des répondants qui expriment cet avis. Les proportions sont presque identiques chez les hommes et les femmes.

TABLEAU 6

AMÉLIORATION DE LA SITUATION ET RÔLE JOUÉ PAR L'ACTIVITÉ DANS CETTE AMÉLIORATION SELON LES RÉPONDANTS

AMÉLIORATION		RÔLE JOUÉ PAR L'ACTIVITÉ			
NON	OUI	TRÈS IMPORTANT	ASSEZ IMPORTANT	PEU IMPORTANT	AUCUN
18%	82%	46%	44%	6%	3%

Le tableau 6 montre que 9 répondants sur 10 considèrent que l'activité a joué un rôle très important ou assez important dans l'amélioration de leur situation.

TABLEAU 7

AMÉLIORATION DE LA SITUATION ET RÔLE JOUÉ PAR L'ACTIVITÉ DANS CETTE AMELIORATION SELON LES RÉPONDANTS PAR TYPE D'ACTIVITÉS

TYPE	AMÉLIORATION		RÔLE JOUÉ PAR L'ACTIVITÉ			
	NON	OUI	TRÈS IMPORTANT	ASSEZ IMPORTANT	PEU IMPORTANT	AUCUN
1	18%	82%	34%	56%	6%	4%
2	18%	82%	54%	36%	6%	4%
3	16%	84%	33%	66%	0%	0%

Le tableau 7 nous montre que cette proportion vaut pour tous les types d'activités. Les activités de type 2 ont cependant joué un rôle très important pour 54 p. 100 des répondants de ce type. Globalement, il ressort que la participation à l'activité Insertion sociale et professionnelle des jeunes a été déterminante pour une très forte proportion des répondants.

2.4 ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ PAR LES RÉPONDANTS

À partir de neuf phrases visant à caractériser l'activité, nous avons demandé aux répondants de nous indiquer celles qui correspondaient le plus à ce qu'ils pensaient de l'activité. Ils pouvaient choisir une ou plusieurs phrases. Le tableau 8, à la page suivante, présente le choix des répondants. Une majorité de 60 p. 100 recommanderait l'activité à leurs amis.

Pour les activités de type 1, c'est l'acquisition d'une meilleure confiance en soi, c'est le fait d'en retirer le goût d'agir et d'avoir pu se donner un plan d'action personnel qui est le plus significatif pour les répondants.

Dans le cas des activités de type 2, c'est d'abord l'acquisition d'une formation spécialisée, et dans une moindre mesure, l'acquisition d'une confiance en soi qui est principalement retenue.

Les répondants du type 3 choisissent d'abord le fait de s'être donné un plan d'action personnel et d'avoir pu identifier ce qu'ils voulaient faire dans la vie.

Seulement 9 p. 100 des répondants retiennent la phrase indiquant que l'activité leur a apporté peu de choses.

On constate clairement qu'au-delà de la formation spécialisée, les activités agissent chez les participants en leur redonnant confiance en eux et le goût d'agir; c'est peut-être là l'essentiel pour faciliter la réinsertion sociale et professionnelle.

TABLEAU 8

ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ À PARTIR DE PHRASES SOUMISES AU CHOIX DES RÉPONDANTS

PHRASES PROPOSÉES	ENSEMBLE	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3*
1. Je la recommanderais à mes amis.	194 (60%)	72 (71%)	113 (57%)	9 (45%)
2. Ca m'a redonné confiance en moi.	157 (49%)	60 (59%)	91 (46%)	6 (30%)
3. Ca m'a permis d'acquérir une formation spécialisée.	154 (48%)	16 (16%)	132 (66%)	6 (30%)
4. Si je travaille aujourd'hui, c'est à cause de ma participation à l'activité	75 (23%)	8 (8%)	65 (33%)	2 (25%)
5. Ça m'a donné le goût d'agir, de faire quelque chose.	132 (41%)	58 (57%)	69 (35%)	5 (25%)
6. Grâce à cette activité, j'ai pu choisir ce que je voulais faire dans la vie.	98 (30%)	38 (37%)	53 (27%)	7 (35%)
7. Ça m'a aidé à me donner un plan d'action personnel.	105 (33%)	45 (44%)	52 (26%)	8 (40%)
8. Elle m'a occupé le temps qu'elle a duré, mais elle m'a apporté peu de choses.	28 (9%)	10 (9%)	17 (9%)	2 (10%)
9. Ça m'a permis de terminer un programme de formation plus rapidement que je prévoyais.	82 (25%)	10 (10%)	71 (36%)	1 (5%)

*Le nombre restreint de répondants issus des activités de type 3 donne aux résultats une valeur relative pour cette catégorie.

CONCLUSION

Les résultats de cette relance nous permettent d'affirmer que, dans l'ensemble, les activités d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes dans le réseau collégial, atteignent les objectifs de réinsertion sociale et professionnelle visés par le programme.

Quand le taux de personnes qui sont sans emploi et qui ne sont pas aux études passe de 81 p. 100 au début de leur participation à l'activité à 19 p. 100 au moment de la relance; quand ces modifications se maintiennent deux ans et demi après la fin de l'activité comme cela semble être le cas pour les participants de 1983-1984; quand, de l'avis des répondants, la situation s'est améliorée dans les mêmes proportions (82 p. 100); quand neuf répondants sur dix considèrent que l'activité a joué un rôle très ou assez important dans cette amélioration; quand 60 p. 100 recommanderaient l'activité à leurs amis; on ne peut que conclure positivement et souhaiter que le programme continue à aider les jeunes adultes de 18 à 30 ans connaissant des difficultés d'insertion.

PARTIE IV

UN REGARD SUR L'AVENIR

1. LES EFFETS, LES RETOMBÉES DES INTERVENTIONS: des résultats très positifs

L'enquête auprès des participants et participantes a permis de constater les effets réels des interventions. Plus de 4 participants sur 5 considèrent que leur situation s'est améliorée depuis qu'ils ont participé à l'activité Insertion sociale et professionnelle des jeunes; parmi ceux-ci plus de 90 p. 100 évaluent que l'activité a joué un rôle très ou assez important dans cette amélioration. Même si parmi les participants rejoints par la relance effectuée, ceux qui ont abandonné l'activité sont sous-représentés, il n'en demeure pas moins que ces résultats montrent les effets significatifs des activités.

De plus, ces résultats nous indiquent que la proportion de participants vivant une situation de non-emploi, sans être aux études, passe de 4 sur 5 à l'entrée dans l'activité à une proportion de 1 sur 5 aujourd'hui. Par rapport aux objectifs du programme, on ne peut que reconnaître un bilan des plus positifs, même si ce n'est pas un score parfait.

Les commentaires transmis par les participants portent fréquemment sur le fait que de telles activités devraient se maintenir ou se multiplier pour permettre à d'autres jeunes d'en bénéficier. En ce sens, ils rejoignent une recommandation exprimée par plusieurs responsables locaux selon laquelle ce programme doit être maintenu parce qu'il répond à des besoins réels.

Les statistiques relatives au chômage chez les jeunes sont toujours très élevées partout au Québec; les difficultés d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes ne sont pas choses du passé. Il nous paraît donc essentiel de maintenir et même de développer le programme d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes dans le réseau collégial, compte tenu des résultats constatés.

2. LE CADRE GÉNÉRAL DU PROGRAMME

L'étude des interventions réalisées en 1985-1986 et la lecture plus particulière de deux interventions nous ont permis de constater la souplesse administrative qui caractérise la conduite générale du

programme. La nature des interventions à privilégier, l'approche à retenir, le type d'encadrement à mettre en place sont laissés à l'entière discrétion des intervenants locaux en région en autant que les objectifs et les paramètres généraux du programme sont respectés. Il en résulte une variété d'intervention qui, en général, nous semble coller à la réalité des milieux intéressés. Cette souplesse et cette approche décentralisées ne sont certainement pas étrangères aux résultats positifs constatés précédemment. Nous croyons qu'il en va de l'efficacité même du programme de maintenir une telle souplesse dans son cadre général.

Plusieurs responsables ont indiqué leur insatisfaction à l'égard de la collaboration des réseaux main-d'oeuvre; un travail de sensibilisation auprès des intervenants des Centres Travail-Québec et des Centres d'emploi du Canada devrait être assuré afin d'améliorer le cadre de collaboration pour l'avenir du programme, principalement en ce qui a trait au recrutement des participants.

3. LE CADRE BUDGÉTAIRE DES INTERVENTIONS

L'analyse du cadre budgétaire de l'ensemble des interventions nous révèle que les collèges ne disposent pas en moyenne de ressources financières exceptionnelles pour réaliser les interventions d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes. On semble, en général, réussir à rencontrer des objectifs exigeants dans un cadre budgétaire normalisé. Cet effet semble cependant assumé de manière inégale à travers le réseau, puisqu'il existe des écarts importants en ce qui concerne les ressources allouées entre des interventions de même type dans des régions équivalentes sur le plan des ratios pour des activités de même discipline, sans que les processus d'encadrement particulier décrits le justifient. Ceci nous a paru surprenant, en particulier pour les activités de type 2 (formation professionnelle dans un secteur d'importance nationale ou régionale) et, dans une moindre mesure, pour les activités de type 1 (formation et insertion psychosociales). Sans vouloir contredire notre affirmation concernant l'opportunité de maintenir la souplesse qui caractérise la gestion du Programme, l'évaluation des ressources requises pour la conduite des projets soumis devrait s'attarder à l'avenir à des tels écarts pour assurer l'équité du système; notre perception est peut-être faussée par le caractère tout de même parcellaire des données recueillies au moyen du questionnaire utilisé, mais nous jugeons utile de la soumettre.

Il est souhaitable que le cadre budgétaire permette aux responsables locaux de développer des activités caractérisées par un souci réel d'encadrement, d'adaptation et de suivi.

4. LE CADRE PÉDAGOGIQUE DES INTERVENTIONS

La mise en place des activités d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes devrait, compte tenu des groupes et des objectifs visés, accorder une place importante aux préoccupations liées à l'accueil, l'encadrement et le suivi des participants; autrement, nous risquons tout simplement de mettre en place des cours temps plein CEC pour jeunes et d'opérer un "détournement" de programme.

Ces préoccupations semblent être effectivement présentes de manière importante et systématique dans le cas des activités de type 1 (formation et insertion psychosociales), de type 3 (création de son entreprise) et de type 4 (actualisation et insertion professionnelle) en 1985-1986. Dans le cas des activités de type 2 (formation professionnelle dans un secteur d'importance nationale ou régionale), elles paraissent occuper un espace plus restreint. D'ailleurs, environ le quart des responsables ont signalé, à titre de recommandations pour l'avenir, la nécessité d'améliorer l'encadrement et le suivi des interventions et ils étaient essentiellement des répondants responsables des activités de type 2.

Le fait que les processus d'encadrement n'ait pas eu la même importance dans ces cas n'est peut-être pas étranger au taux d'abandon plus élevé constaté pour les activités de type 2. Comme ces activités jouissent d'un cadre budgétaire généralement équivalent ou supérieur aux autres activités, l'amélioration des processus d'encadrement des participants devrait être possible.

Par ailleurs, quel que soit le type d'activités, les mécanismes de suivi après la formation sont généralement peu importants; cette lacune s'explique difficilement par le mode de financement qui, dans le cas qui nous concerne, ne s'attache pas bêtement aux heures-groupes. Nous invitons les responsables à y réfléchir. Attachons-nous plus d'importance aux mécanismes de recrutement qu'aux services de suivi après la formation? Avons-nous le réflexe parfois trop scolaire de considérer que notre tâche se termine avec la sortie du dernier participant de la salle de classe à la fin de la séance de formation sans égard aux résultats postérieurs? Un suivi permettrait-il d'augmenter l'efficacité de nos interventions par des activités complémentaires minimes quelques mois plus tard?

5. LE CADRE FINANCIER DES PARTICIPANTS

De l'avis des responsables, l'amélioration de la situation financière des participants constitue l'objet majeur d'une réflexion de travail pour l'avenir. C'est, en effet, la recommandation la plus fréquemment énoncée; c'est le cas pour la moitié des responsables. Parmi les difficultés rencontrées par les responsables, en 1985-1986, ce sont les difficultés financières des participants qui remportent la palme.

Problèmes avec l'assurance-chômage ou l'aide sociale, absence de revenus en attente de prêts-bourse, prestation insuffisante pour payer les frais inhérents à l'activité (transport, repas, gardiennage, etc.). Les solutions proposées sont souvent l'accès à des allocations de formation comme pour les cours temps plein CEC ou l'accès au programme Jeunes volontaires ou l'accès à des allocations. transport-repas-gardiennage. Voilà un mandat important exprimé auprès des responsables du ministère pour la prochaine année.

CONCLUSION

Plusieurs responsables nous ont indiqué tout au long de nos travaux leur désir de pouvoir participer à une rencontre qui regrouperait l'ensemble des porteurs du dossier Insertion sociale et professionnelle des jeunes afin de discuter sur leur expérience pour profiter des acquis des uns des autres. Nous croyons qu'effectivement de telles rencontres provinciales ou régionales auraient l'avantage de consolider les résultats obtenus par le programme jusqu'à maintenant.

Nous terminons en souhaitant une courte vie au programme d'Insertion sociale et professionnelle des jeunes mais aussi longue que l'exigera la difficile mais combien nécessaire insertion des jeunes dans notre société.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1

Questionnaire d'évaluation des projets Insertion sociale et professionnelle des jeunes 1981-1986

ANNEXE 2

Lettres adressées aux coordonnateurs des services d'éducation des adultes

ANNEXE 3

Lettres adressées aux participants

Questionnaires (sondage) auprès des participants du programe Insertion sociale et professionnelle.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES PROJETS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES 1981-1986

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DES PROJETS
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES
1985-86

*Ce questionnaire comporte cinq parties; à divers endroits vous êtes invité soit à préciser votre réponse soit à insérer vos commentaires; nous vous prions de nous transmettre toutes les informations ou opinions supplémentaires que vous jugerez pertinentes car nous en tiendrons compte. Suite à la réception de votre questionnaire complété nous nous permettrons de solliciter encore un peu plus de votre temps pour une une entrevue téléphonique brève afin d'approfondir avec vous certains éléments de votre réalité.

Les cinq parties sont:

* l'étape de mise en place du programme
* la réalisation du programme
* les résultats obtenus
* les collaborations vécues
* l'avenir de ISPJ.

Première partie: l'étape de mise en place du programme

1. Comment en êtes-vous arrivé à déterminer le type d'intervention à mener auprès des jeunes? (cochez l'option ou les options qui s'appliquent)

   a- suite à l'identification de besoins auprès des jeunes O
   b- suite à l'identification de difficultés psycho-sociales vécues par les jeunes O
   c- suite à l'identification des besoins en main-d'oeuvre dans la région O
   d- suite à l'identification d'occupations d'importance nationale où il y a pénurie de main-d'oeuvre O
   e- suite à l'identification des domaines d'intervention spécifiques à votre collège O
   f- suite à l'identification d'un secteur d'intervention par le responsable ou une autre personne du service O
   g- sur une autre base..... O
   .....

2. L'identification du type d'intervention ISPJ mené par votre collège a-t-elle donné lieu à (cocher l'option ou les options qui s'appliquent):

   a- une enquête auprès des jeunes de la région O
   b- une enquête auprès d'intervenants-jeunesse O
   c- une enquête auprès d'intervenants économiques O
   d- des échanges au niveau de votre service O
   e- autres actions_____ O
   _____

3. L'intervention ISPJ dans votre collège a-t-elle donné lieu à la mise en place d'un nouveau programme qui n'existait pas au préalable?

OUI ◯ NON ◯

4. La mise en place de l'intervention ISPJ, une fois le type d'intervention identifié, a-t-elle donné lieu à des consultations ou recherches pour en déterminer plus précisément le contenu, la méthode ou l'approche?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, les décrire brièvement:_____
_____
_____

5. Démontrez brièvement comment l'intervention choisie permet de répondre aux besoins identifiés:

_____
_____
_____
_____
_____

6. Selon vous, l'intervention s'articule-t-elle à une problématique régionale spécifique?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, expliquez brièvement comment:_____
_____
_____
_____

7. Selon vous, l'intervention s'articule-t-elle à une problématique spécifique aux jeunes de 18 à 30 ans?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, expliquez brièvement comment:_____
_____
_____
_____

8. Afin de recruter les participants, quels moyens avez-vous utilisés? (cocher les moyens et si possible indiquer, selon vous, leur degré d'efficacité sur l'échelle 1-2-3, soit très, moyennement et peu efficace)

MOYEN	utilisé	efficacité		
		1	2	3
dépliant	0	0	0	0
publicité grands journaux	0	0	0	0
publicité journaux locaux	0	0	0	0
publicité radio	0	0	0	0

(suite page suivante)

publicité télévision	O	O	O	O
communiqué	O	O	O	O
conférence de presse	O	O	O	O
réseau Centre Travail Québec	O	O	O	O
réseau Centre d'Emploi Canada	O	O	O	O
réseau Centres jeunesse	O	O	O	O
autre.....	O	O	O	O

9. La campagne d'information a débuté combien de temps avant le début de l'activité?

2 semaines	O
1 mois	O
entre 1 et 2 mois	O
plus de 2 mois	O
autre.....	O

10. Quelle budget a été dépensé aux fins de la campagne d'information ou de publicité?

moins de 500$	O
entre 500$ et 1000$	O
entre 1000$ et 2000$	O
plus de 2000$	O

11. a) Lors du recrutement avez-vous atteint le nombre de particicpants visés?

OUI ◯ NON ◯

b) Avez-vous dû avoir recours à une relance d'information ou de publicité pour former le groupe?

OUI ◯ NON ◯

Si vous avez répondu OUI à une des deux questions, comment expliquez-vous ces difficultés?

---

12. Indiquez le type et la nature des exigences pour être admis dans le programme ou l'intervention développée:
cochez

O de type académique (avoir complété tel cours ou niveau)
spécifiez.....

O de type expérientiel (avoir telle expérience...)
spécifiez.....

O de type professionnel (être membre de tel ordre...)
spécifiez.....

O de type psycho-social (être motivé à...)
spécifiez.....

O de type socio-économique (bénéficiaire d'aide sociale)
spécifiez.....

O autre type
spécifiez.....

13. Avez-vous eu à procéder à une sélection des participants compte tenu d'une demande plus forte que la capacité d'accueil?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI,
a) décrivez les critères qui se sont appliqués lors de la sélection par ordre d'importance:_____
_____
_____
_____

b) quels moyens avez-vous utilisés?

- dossier académique 0
- questionnaire 0
- entrevue 0
- autre..... 0

14. Est-ce que des mécanismes d'accueil des participants ont été mis en place?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, lesquels_____
_____
_____
_____

15. Dans le choix des intervenants (enseignants, animateurs...) est-ce que des critères ou des exigences particulières se sont appliqués?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, les décrire:_____
_____
_____
_____

16. La sélection des intervenants a-t-elle posé des difficultés?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, expliquez_____
_____
_____
_____

17. La personne responsable de l'encadrement de l'intervention ISPJ est:

un PNE régulier 0
un PNE contractuel 0
un professeur régulier 0
un professeur contractuel 0
autre..... 0

18. La personne responsable est affectée au dossier ISPJ:

moins de 1 jour/semaine	O
de 1 à 1.99 jour/semaine	O
de 2 à 2.99 jours/semaine	O
3 jours/semaine	O
plus de 3 jours/semaine	O

Jugez-vous cette affectation suffisante?

OUI ◯ NON ◯

Deuxième partie: la réalisation de l'intervention

19. A) Combien de personnes se sont inscrites? .....

B) Combien de personnes ont abandonné avant la fin? .....

20. Indiquez le profil du groupe de participants au moment de l'inscription et le profil des participants qui ont abandonné l'activité avant la fin:

	inscrit	abandon
SEXE		
masculin	.....	.....
féminin	.....	.....
AGE		
moins de 20 ans	.....	.....
de 21 à 25 ans	.....	.....
de 26 à 30 ans	.....	.....
plus de 30 ans	.....	.....
SCOLARITE		
Sec. IV et moins	.....	.....
Sec. V sans DES	.....	.....
DES	.....	.....
collégial partiel	.....	.....
AEC	.....	.....
CEC	.....	.....
DEC	.....	.....
niveau université	.....	.....
TRAVAIL		
sans emploi sans revenu	.....	.....
sans emploi avec assurance-chômage	.....	.....
sans emploi avec aide sociale	.....	.....
en emploi à temps plein	.....	.....
en emploi à temps partiel	.....	.....

21. A) De quel type de ressources financières disposaient les participants pendant l'intervention?

	Nombre de participants
- un prêt-bourse	....
- allocation de formation CEC	....
- prestations d'assurance-chômage	....
- prestations d'aide sociale	....
- salaire/emploi temps partiel	....
- salaire/emploi temps plein	....
- support parents/conjoint	....
- autre.....	....

b) Est-ce que les problèmes financiers ont empêché des participants d'entreprendre le programme ou forcé des participants à abandonner l'intervention?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, précisez et indiquez les solutions trouvées:_____
_____
_____
_____

22. Indiquez, selon vous, les motifs d'abandon des participants qui n'ont pas complété la démarche prévue?

	NOMBRE
difficultés financières	.....
s'être trouvé un emploi	.....
problèmes familiaux	.....
difficultés académiques	.....
manque de motivation ou intérêt	.....
instabilité, manque de maturité	.....
réorientation	.....
autre_____	.....

23. Formulez l'objectif principal poursuivi dans le cadre de l'intervention:_____
_____
_____
_____

24. a) Croyez-vous que l'objectif du projet a été atteint?

tout à fait ... en partie ... peu ... pas du tout ...

b) Selon quels critères basez-vous votre évaluation de l'atteinte de l'objectif?_____
_____
_____
_____
_____

25. Du point de vue du contenu, de la méthode ou du déroulement l'intervention possède-t-elle des caractéristiques qui la différencie des autres interventions éducatives généralement développées dans votre institution?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, en quoi est-elle différente? _____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

26. L'intervention a-t-elle donné lieu à l'utilisation de matériel didactique spécifiquement développé à cette fin

pour les participants? OUI ◯ NON ◯

pour les intervenants? OUI ◯ NON ◯

Si OUI, avec l'aide de quelles ressources a-t-il pu être développé?

- enveloppe ISPJ de base 0
- enveloppe ISPJ spéciale 0
- autre budget (spécifiez)
  _____ 0

27. La réalisation de l'intervention nécessitait-elle l'accès à du matériel et équipement spécialisé (laboratoires, locaux affectés à temps plein, micro-ordinateurs etc...)?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, l'accès a-t-il posé problème? OUI ◯ NON ◯

Si OUI, pourquoi et quelles solutions avez-vous appliquées?
_____
_____
_____
_____

28. Les participants ont-ils bénéficié d'un encadrement particulier au cours de l'intervention?

OUI ◯ NON ◯

S'il y a eu encadrement particulier, décrire les objectifs qu'il poursuivait soit en terme d'information, d'orientation ou de soutien à l'apprentissage: _____
_____
_____
_____

29. La conduite des activités a nécessité combien d'intervenants (formateurs, animateurs, tuteurs, superviseur excluant les conférenciers)?

1 intervenant	O
entre 1 et 3	O
entre 4 et 6	O
entre 7 et 10	O
plus de 10 intervenants	O

30. Les intervenants ont-ils fait l'objet d'un encadrement particulier au cours de l'intervention?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, de quel type:

		Nombre
- réunion d'équipe	O	.....
- rencontres individuelles	O	.....
- autre.....	O	.....

31. L'atteinte des objectifs de l'intervention par les participants donnait-elle lieu à une reconnaissance officielle de niveau collégial?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, de quel type:

- cours au bulletin cumulatif	O
- A.E.C.	O
- C.E.C.	O

Si NON, donne-t-elle lieu à:

- une lettre d'attestation	O
- autre.....	O
- aucune reconnaissance	O

32. Des mécanismes de suivi post-formation ont-ils été mis en place?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, les décrire brièvement:_____
_____
_____
_____

33. Jugez-vous le budget alloué à l'intervention suffisant?

OUI ◯ NON ◯

Si NON, indiquez les effets négatifs causés par l'insuffisance du budget et l'ordre de grandeur des ressources supplémentaires requises:_____
_____
_____
_____

34. Décrire, s'il y a lieu, les principales difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'intervention et les solutions que vous avez pu appliquer?

1)_____
_____
_____
_____
_____
solution_____
_____
_____
2)_____
_____
_____
_____
_____
solution_____
_____
_____

3)_____
_____
_____
_____
_____
solution_____
_____
_____

Troisième partie: les collaborations vécues

35. Afin de réaliser votre intervention avez-vous établi une collaboration avec un autre collège?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI,

a) quel type de collaboration:

- consultation sur votre projet d'intervention 0
- transfert d'expertise 0
- transfert de matériel didactique 0
- cogestion de la subvention 0
- coopération pour la publicité/recrutement 0
- autre_____ 0

b) avec quel collège:_____

36. Auriez-vous souhaité établir plus de collaboration avec d'autres collèges?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, précisez le type de collaboration: _____
_____
_____
_____

37. Des entreprises de la région ont-elles collaborées à la réalisation de l'intervention?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, quel type de collaboration:

- recevoir des stagiaires 0
- participer à des séminaires ou conférences 0
- visite d'entreprise 0
- prêt d'équipement ou de locaux 0
- autre..... 0

38. Des organismes de la région autres que des entreprises ont-ils collaboré à la réalisation de l'intervention?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, quel type d'organisme et quel type de collaboration:
_____
_____
_____

Quatrième partie: les résultats obtenus

39. Indiquez les résultats obtenus:

nombre de participants

- obtention du diplôme .....
- obtention d'un emploi .....
- obtention d'un emploi dans le domaine visé .....
- processus de recherche d'emploi initié .....
- effectue un retour aux études .....
- autre_____ .....
- autre_____ .....

Les résultats obtenus dans le cadre de telles interventions sont parfois difficile à enfermer dans de telles catégories; précisez au besoin les résultats du point de vue des participants: _____
_____
_____
_____
_____
_____

40. L'existence de l'intervention ISPJ dans votre institution a-t-elle eu un impact, selon vous, à l'intérieur de votre institution du point de vue de la problématique des jeunes?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, le décrire brièvement: _____

41. L'existence de l'intevention ISPJ dans votre institution a-t-elle, selon vous, favoriser un rapprochement avec le monde du travail?

OUI ◯ NON ◯

Si OUI, de quelle nature et de quelle manière?

Cinquième partie: l'avenir du programme ISPJ

42. A la lumière de votre expérience vécue, quelles recommandations proposeriez-vous pour l'avenir?

1. _____

2. _____

3. _____

ANNEXE 2

LETTRES ADRESSÉES AUX COORDONNATEURS DES SERVICES
D'ÉDUCATION DES ADULTES

Collège de Rosemont
COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE ROSEMONT

Montréal, le 16 juin 1986

AUX COORDONNATEURS DES SERVICES D'EDUCATION DES ADULTES

Le service de la formation des adultes de la Direction générale de l'enseigneeent collégial veut réaliser une analyse de l'impact des interventions ISPJ auprès des participants et participantes qui ont profité de ces services éducatifs depuis le début de l'implication du réseau collégial.

Il s'agit de procéder à une relance auprès des participants des trois dernières années; nous espérons pouvoir rejoindre le plus grand nombre possible d'anciens participants même si une telle opération comporte en soi de grandes difficultés d'autant plus qu'une partie de ces jeunes sont assez mobiles et risquent d'être difficile à rejoindre. Nous leur ferons parvenir un bref questionnaire par la poste et nous effectuerons plusieurs relances téléphoniques afin d'obtenir le plus de réponses possibles. Cette enquête après trois ans d'intervention s'avère des plus nécessaires pour évaluer l'impact réel de nos interventions de réinsertion sociale et professionnelle.

Nous sommes cependant conscients qu'à cette époque de l'année vos services vivent des situations qui exigent beaucoup de vos ressources, c'est pourquoi nous avons choisi d'assumer directement la responsabilité de l'opération. Nous sollicitons votre collaboration uniquement pour enclencher la démarche: nous aimerions que vous nous transmettiez la liste des personnes ayant participé aux interventions ISPJ DEPUIS 1983-84.

Cette liste devrait contenir les noms ainsi que les adresses et numéros de téléphone les plus réçents disponibles à votre service; les personnes devraient être regroupées par projets indiquant le titre du projet et les dates de réalisation. Nous vous garantissons l'utilisation de cette liste exclusivement aux fins de la présente étude et elles vous seront retournées suite à l'opération. Etant donné que la présente requête vous est adressée par le service de la DGEC responsable du programme et qui vous a mandaté pour intervenir auprès de ces personnes, elle

n'entre pas en conflit avec la loi d'accès à l'information et doit être traitée comme une demande administrative interne du réseau collégial.

Nous comptons sur votre collaboration pour nous faire parvenir ces listes pour au plus tard le 4 août 1986 cégep Rosemont, 6400 16 ième avenue, Montréal H1X 2S9 à l'attention de Michel Lemay.

Demeurant à votre disposition,

Michel Lemay,
chercheur responsable,
téléphone: (514) 721-9127

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale
de l'enseignement collégial

Québec, le 12 juin 1986

AUX COORDONNATEURS ET COORDONNATRICES
DES SERVICES D'ÉDUCATION DES ADULTES
DES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL IMPLIQUÉS DANS LA
DISPENSATION D'ACTIVITÉS D'INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Madame,
Monsieur,

Nous désirons, par la présente, vous informer que le Service de formation aux adultes de la Direction générale de l'enseignement collégial a confié au cégep de Rosemont le mandat de produire un rapport d'évaluation des activités réalisées dans le cadre du programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes pour l'année 1985-1986.

Dans le but de recueillir toutes les informations pertinentes à la réalisation du rapport, Monsieur Michel Lemay, coordonnateur du projet au cégep de Rosemont, entrera en communication (si ce n'est déjà fait) avec la personne-responsable du projet de votre établissement afin d'obtenir, entre autres, une liste des noms, adresses et no. de téléphone de tous les participants-es inscrits-es aux activités d'I.S.P.J. offertes depuis 1983 (soit 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986) dans votre collège. Par l'utilisation de cette liste, M. Lemay tentera de mieux circonscrire l'impact de ce dossier par une relance auprès de tous les participants.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle pour mener à bien cette opération et nous vous en remercions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

JEAN-GUY LEMIEUX
Service de formation
aux adultes

JGL/md

ANNEXE 3

LETTRES ADRESSÉES AUX PARTICIPANTS ET QUESTIONNAIRES (SONDAGE AUPRÈS DES PARTICIPANTS DU PROGRAMME D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES)

Montréal, le 27 août 1986

BONJOUR,

Vous avez participé en 1985 à une activité organisée par le cégep ROSEMONT. Cette activité s'intitulait DEMARRAGE ET AUTOGESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE et s'adressait prioritairement aux personnes âgées entre 18 et 30 ans.

Vous avez peut-être abandonné cette activité rapidement, peut-être que vous l'avez complété jusqu'au bout; vous avez apprécié cette activité ou peut-être l'avez-vous détestée? Quelque soit le cas nous avons besoin de votre opinion: **ELLE EST IMPORTANTE.**

Ces activités sont supportées financièrement par le ministère de l'Education; le ministère a chargé un chercheur rattaché au cégep Rosemont d'une enquête auprès des personnes ayant participé à ces activités pour connaître l'impact qu'elles ont eu dans leur vie. Les informations que vous nous transmettrez nous aideront à recommander aux responsables du programme les orientations à retenir pour les prochaines années.

Nous réclamons donc aujourd'hui quelques minutes de votre temps. Votre collaboration assurera à l'enquête toute sa valeur; nous comptons sur vous pour nous retourner le questionnaire ci-joint en utilisant l'enveloppe retour pré-affranchie au plus tard **le 12 septembre.**

Merci à l'avance pour votre collaboration,

Michel Lemay,
chercheur responsable.

03-03-85-02-18

SONDAGE AUPRES DES PARTICIPANTS DU PROGRAMME IBPJ

QUESTION 1
Lorsque vous avez entrepris l'activité quelle était votre situation? **(encerclez le chiffre correspondant à votre réponse)**

a) prestataire de l'assurance-chômage..... 1
b) bénéficiaire de l'aide sociale..... 2
c) sans revenu dépendant de mes parents..... 3
d) sans revenu dépendant de mon conjoint..... 4
e) au travail à temps partiel..... 5
f) au travail à temps plein..... 6
g) autre (précisez)..... 7

QUESTION 2
Avez-vous complété l'activité jusqu'au bout? (encerclez votre réponse)

OUI (passer à la question 4)
NON (passer à la question 3)

QUESTION 3
Si vous avez abandonné avant la fin, quelle était la PRINCIPALE raison de votre départ? (encerclez le chiffre de votre réponse)

a) je m'étais trouvé un emploi..... 1
b) j'ai démarré une entreprise..... 2
c) j'avais des problèmes financiers..... 3
d) j'avais des problèmes avec l'assurance-chômage..... 4
e) j'avais des problèmes avec l'aide sociale..... 5
f) à cause de difficultés académiques..... 6
g) je n'étais plus intéressé(e) par l'activité..... 7
h) j'étais insatisfait(e) par l'activité..... 8
i) à cause de problèmes familiaux..... 9
j) pour des raisons de santé..... 10
k) autre (précisez)..... 11

QUESTION 4 (encerclez le chiffre correspondant à votre réponse)
AUJOURD'HUI, quelle est votre PRINCIPALE occupation?

a) je travaille..... 1 **(complétez la section A)**
b) j'étudie..... 2 **(compléter la section B)**
c) ni l'un, ni l'autre... 3 **(compléter la section C)**

Section A JE TRAVAILLE:

- pour un employeur..... 1
- dans une entreprise que j'ai démarré seul..... 2
- dans une entreprise démarrée avec d'autres..... 3

MON EMPLOI EST:

- permanent plein temps..... 1
- permanent temps partiel..... 2
- temporaire plein temps..... 3
- temporaire temps partiel..... 4

PASSER A LA QUESTION 5

Section B J'ETUDIE:

- au niveau secondaire..... 1
- au niveau collégial..... 2
- au niveau universitaire..... 3
- autre (précisez)..... 4

MES ETUDES SONT:

- à temps plein..... 1
- à temps partiel..... 2

PASSER A LA QUESTION 5

Section C JE SUIS:

- prestataire de l'assurance-chômage..... 1
- bénéficiaire de l'aide sociale..... 2
- sans revenus et dépendant de mes parents..... 3
- sans revenus et dépendant de mon conjoint..... 4
- autre (précisez)..... 5

PAR AILLEURS JE SUIS:

- à la recherche d'un emploi..... 1
- non disponible pour un emploi..... 2

(indiquez la raison:.....
.....

Question 5
Considérez-vous que votre situation s'est améliorée depuis que vous avez participé à cette activité? (encerclez oui ou non)

OUI
NON

Si OUI, d'après vous, quel rôle votre participation à cette activité a joué dans cette amélioration? (encerclez le chiffre de votre réponse)

a) un rôle TRES important..... 1
b) un rôle ASSEZ important..... 2
c) un rôle PEU important..... 3
d) AUCUN rôle..... 4

Question 6
Indiquez la ou les phrases parmi les suivantes qui correspondent le plus à ce que vous pensez de l'activité. (ENCERCLEZ le chiffre correspondant aux phrases que vous choisissez; vous pouvez choisir une ou plusieurs phrases.)

Je la recommanderais à un de mes amis. ----------> 1

Çà m'a redonné confiance en moi. ----------> 2

Çà m'a permis d'acquérir une formation spécialisée. ----------> 3

Si je travaille aujourd'hui, c'est à cause de ma participation à cette activité. ----------> 4

Çà m'a redonné le goût d'agir, le goût de faire quelque-chose. ----------> 5

Grâce à cette activité, j'ai pu identifier ce que je voulais faire dans la vie. ----------> 6

Çà m'a aidé à me donner un plan d'action personnel. ----------> 7

Elle m'a occupé le temps qu'elle a duré mais elle m'a apporté peu de chose. ----------> 8

Çà m'a permis de compléter un programme de formation plus rapidement que je prévoyais. ----------> 9

Question 7

A) Indiquez votre sexe en entourant le chiffre correspondant:
féminin 1
masculin 2

B) Indiquez votre âge: _____

C) Indiquez votre scolarité au moment d'entreprendre l'activité:
(encerclez le chiffre correspondant à votre réponse)
- secondaire non complété..... 1
- secondaire V..... 2
- collégial partiel..... 3
- diplôme collégial..... 4
- université..... 5

EN TERMINANT, vous pouvez nous transmettre des commentaires supplémentaires sur l'activité si vous le désirez:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Montreal, September 5, 1986

HELLO,

In 1984-85 JOHN ABBOTT COLLEGE organized an activity called ENERGY TECHNOLOGY TRAINING PROGRAM (ISPJ - 8 months training program) which was meant for people from 18 to 30 years of age.

Maybe you completed the activity, maybe you quit after a few hours, maybe you appreciated or hated the experience. In any case, we need to know what is your opinion. IT IS IMPORTANT.

Those activities are financially supported by the Department of Education. The Office concerned has asked a research delegate from Rosemont College to inquire from the people who were involved as participants in these activities in order to know the social impact it has had in their life. The information, thus collected, will help us recommend to the program organizers the orientations they should retain in the years to come.

That is why we now claim a few minutes of your time. Your cooperation will assure a most valuable issue to this inquiry. We count on you to return the enclosed "questionnaire", using the pre-addressed envelope before September 19.

Thank you for your cooperation.

Michel Lemay
Research Director

02-02-85-01-32

ML:mf
Encl.

SONDAGE AUPRES DES PARTICIPANTS DU PROGRAMME ISPJ

QUESTION 1
What was your situation when you started the activity? (circle the number that matches your answer)

a) Unemployment insurance 1
b) Social benefit 2
c) Parental dependance 3
d) Spouse dependance 4
e) Part-time worker 5
f) Full time worker 6
g) Other (define) 7

QUESTION 2
Did you complete the activity? (circle your answer)

YES (go to question 4)
NO (go to question 3)

QUESTION 3
If you quit before the end, what was the reason? (circle the appropriate number)

a) I found a job 1
b) I started my own enterprise 2
c) I had financial problems 3
d) I had problems with Unemployment Insurance 4
e) I had problems with Social Benefits 5
f) Because of academic difficulties 6
g) I lost interest in the activity 7
h) I was not satisfied with the activity 8
i) Because of family problems 9
j) Because of health problems 10
k) Other (define) 11

QUESTION 4
What is NOW your MAIN occupation? (circle the appropriate number)

a) I am working ..... 1 Section A
b) I am studying ..... 2 Section B
c) Neither ..... 3 Section C

Section A I AM WORKING:

- For a company 1
- My own enterprise 2
- Associated to others in an enterprise 3

MY EMPLOYMENT IS:

- Permanent (full time) 1
- Permanent (part-time) 2
- Temporary (full time) 3
- Temporary (part-time) 4

GO TO QUESTION 5

Section B I AM STUDYING:

- Secondary or High School Level 1
- College Level 2
- University Level 3
- Other (define) 4

MY SCHOOLING IS:

- Full time 1
- Part-time 2

GO TO QUESTION 5

Section C I AM NOW:

- Unemployment Insurance claimant 1
- Social Aid beneficiary 2
- Without revenu, parental dependant 3
- Without revenu, spouse dependant 4
- Other (define) 5

OTHERWISE I AM:

- Looking for work 1
- Not available for work 2

Indicate the reason: .....
.....

QUESTION 5
Do you think your situation has improved since you were part of this activity? **(circle yes or no)**

YES
NO

If YES, what role did your involvment in this activity have in this improvement? **(circle the appropriate number)**

a) Very important 1
b) Important enough 2
c) A little important 3
d) None 4

QUESTION 6
Indicate which sentence corresponds the best to what you think about the activity. **(circle the number that corresponds to the sentence you choose, you may choose more than one sentence)**

I would recommand it to my friends 1

It gave me confidence in myself 2

It made me acquire specialized training 3

Because of my involvment in the activity, I am now working 4

It gave me back the urge to act, to do something 5

Because of this activity, I can identify what I want to do in life 6

It helped me find a personal plan for action 7

It kept me busy while it lasted but brought very little 8

Because of it I could complete a training program in less time than previously estimated 9

QUESTION 7
A) Indicate your sex circling the corresponding number:
Feminine 1
Masculine 2

B) Indicate your age: _____

C) Indicate your schooling level when you started the activity.
- Secondary not completed 1
- Secondary V 2
- College partial 3
- College diploma 4
- University 5

Feel free to give additional comments, if you wish to do so:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Montréal, le 19 mai 1986

AUX RESPONSABLES DE L'INTERVENTION ISPJ 1985-86

Le service de la formation des adultes de la Direction générale de l'enseignement collégial désire évaluer l'ensemble des interventions réalisées dans le cadre du volet collégial du programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Nous sollicitons donc à nouveau cette année votre collaboration pour permettre la réalisation de cet objectif d'évaluation.

L'évaluation poursuit cette année deux objectifs: faire une lecture de la réalité 1985-86 en tentant de fournir plus d'éléments portant sur les caractéristiques de mise en place et de réalisation des projets; étudier l'impact des interventions ISPJ chez les participants depuis le début du programme.

Concernant le premier objectif, nous vous transmettons ci-joint un questionnaire visant les activités réalisées en 1985-86; nous vous prions de bien vouloir nous le retourner avant le 9 juin au Cégep Rosemont, 6400 16 ième avenue, Montréal, H1X 2S9 à l'attention de Michel Lemay.

Pour ce qui est du second volet, nous vous transmettrons sous peu une demande afin que vous nous fournissiez les noms, adresses et numéros de téléphone des participants des trois dernières années.

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, nous demeurons à votre disposition,

Michel Lemay,
chercheur responsable,
Téléphone: (514) 721-9127.

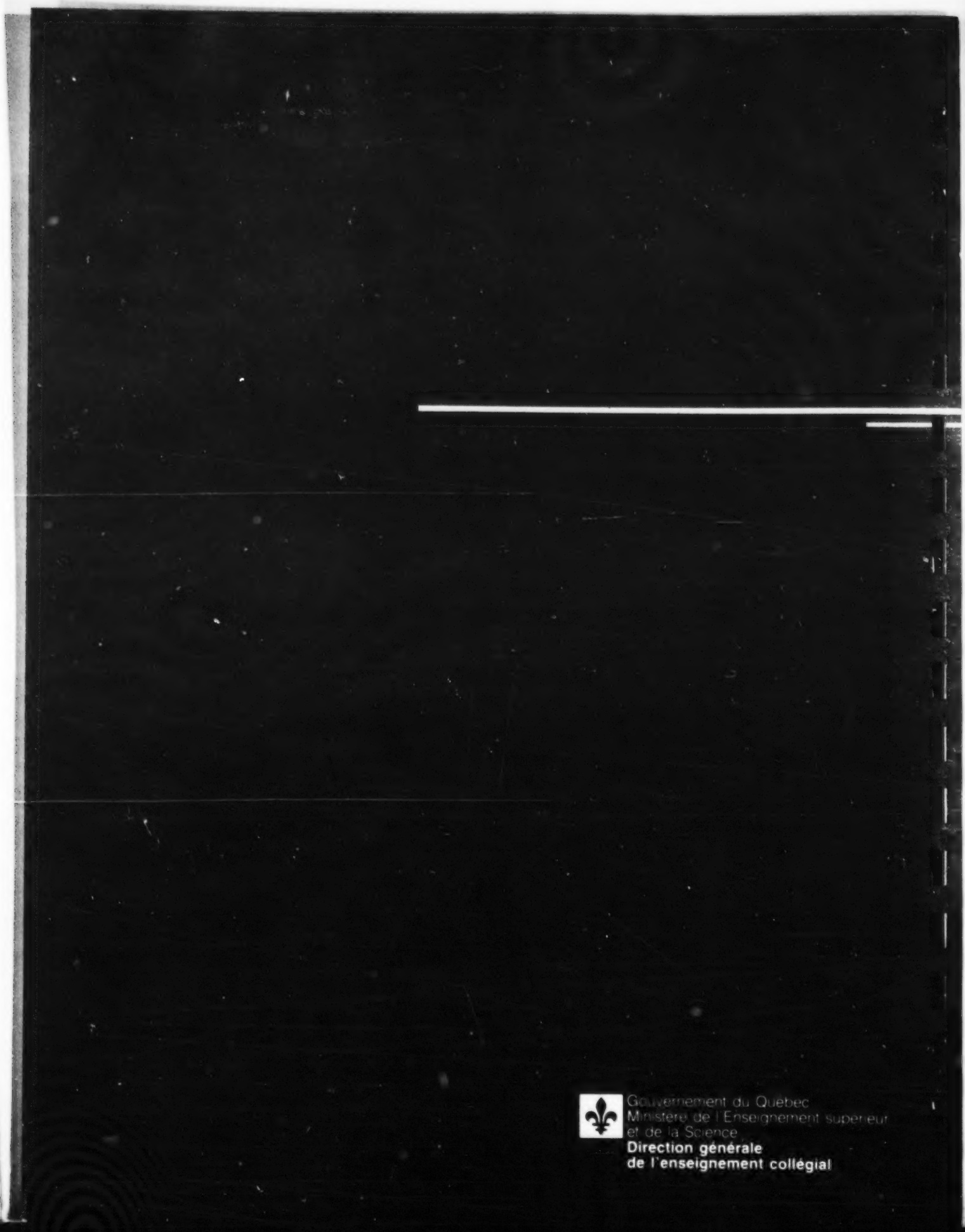

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale
de l'enseignement collégial